BMCE BANK OF AFRICA

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE BMCE BANK EN NORMES IAS/IFRS ET NOTES ANNEXES

31 décembre 2015

BMCE BANK
BP 20 039 Casa Principale
Tél : 05 22 20 04 92 / 96
Fax : 05 22 20 05 12
Capital : 1 794 633 900 dirhams
Swift : bmce ma mc
Télex : 21.931 - 24.004
Registre de Commerce : casa 27.129
CCP : Rabat 1030
CNSS : 10.2808.5
Numéro Identification Fiscale : 01085112
Patente : 35502790

GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT GROUPE - COMMUNICATION FINANCIÈRE
Tél : 05 22 49 80 03 / 05 22 49 80 04
Fax : 05 22 26 49 65
E-mail : relationsinvestisseurs@bmcebank.co.ma

PORTAIL BMCE BANK : www.bmcebank.ma

SITE DU COMMERCE INTERNATIONAL : www.bmcetrade.com

PORTAIL BMCE CAPITAL : www.bmcecapital.com

Créée en 1959 et privatisée en 1995, BMCE Bank Of Africa est une banque universelle qui offre une palette de produits et services diversifiés à travers un réseau national de près de 697 agences. BMCE Bank Of Africa, troisième banque au Maroc en termes de parts de marché dépôts et crédits, est présente aujourd'hui dans une trentaine de pays en Afrique subsaharienne, en Europe et en Asie.

Les activités du Groupe BMCE Bank Of Africa s'articulent principalement autour des activités de banque commerciale, des services financiers spécialisés, des activités de gestion d'actifs et autres activités de banque d'affaires de même que sur les activités à l'international.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa au Maroc

Les activités du Groupe BMCE Bank Of Africa au Maroc intègrent :

- La Banque des Particuliers & Professionnels qui figure un pool de compétences Marketing, spécialisé par marché - particuliers, professionnels, clientèle privée, migrants.

- La Banque de l'Entreprise fédère les PME et les Grandes Entreprises

Il est à préciser que BMCE Bank Of Africa s'est engagée dans un programme de régionalisation visant le rapprochement du centre de décision du client et l'amélioration de l'efficacité commerciale de la Banque. Ainsi, le réseau de distribution de la Banque est désormais organisé par région, fédérant deux filières, à savoir les Particuliers/Professionnels et les Entreprises et disposant d'une large autonomie.

- La Banque d'Affaires, BMCE Capital, est organisée en plusieurs lignes métiers intégrées, à savoir la gestion d'actifs et de patrimoine, l'intermédiation boursière, les activités de marchés ainsi que le conseil et l'ingénierie financière.

- Les Filiales Financières Spécialisées dans le but de promouvoir les synergies commerciales et fonctionnelles intra-groupe, les produits desdites filiales ayant vocation à être, pour l'essentiel, commercialisés à travers le Réseau : le crédit à la consommation, le leasing, la bancassurance, le factoring, la location longue durée. Une filiale en charge du recouvrement, RM Experts, a été instituée en 2010.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa à l'international

La dimension internationale du Groupe BMCE Bank Of Africa trouve son origine dans la vocation historique tournée vers le commerce extérieur. La Banque s'est très tôt ouverte sur le marché international avec une présence renforcée en Europe. En effet, elle a été la première banque marocaine à ouvrir une Agence à Paris en 1972. Les activités européennes du Groupe sont dirigées par BMCE Bank International Holding (B.I.H) à Londres, Paris et Madrid, constituant la plate-forme du Groupe en Europe au service des investissements en Afrique.

En outre, la Banque dispose d'une vingtaine de bureaux de représentation dédiés notamment à l'activité des Marocains Résidant à l'Etranger. A cet effet, la Banque a créé BMCE Euroservices, une entité en charge de cette activité en synergie avec le Réseau Maroc et ce dans le cadre de la réorganisation de la plateforme Europe.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa s'est également orienté vers le marché Africain dès la fin des années 80, suite à la contribution au redressement de la Banque de Développement du Mali, la première banque du pays, détenue aujourd'hui à hauteur de 32,4%.

Pareillement, au Congo Brazzaville, le Groupe BMCE Bank Of Africa a pris, en 2003, une participation de 25% dans La Congolaise de Banque (portée à 37% à fin décembre 2015) qu'elle a restructurée et positionnée en leader incontesté dans son secteur.

Le développement du Groupe BMCE Bank Of Africa s'est accéléré en 2008, suite à l'acquisition d'une participation de 35% dans le capital du Groupe Bank of Africa présent aujourd'hui dans 18 pays. Cette participation est ramenée aujourd'hui à près de 74.97% du Groupe bancaire panafricain.

Sommaire

I. BILAN CONSOLIDE, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES 6

1.1. Bilan consolidé 7
1.2. Compte de résultat consolidé 7
1.3. État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres 8
1.4. Variation des capitaux propres 8
1.5. Tableaux des flux de trésorerie au 31 décembre 2015 : 9
1.6. Résumé des principes comptables appliqués par le Groupe 10

II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2015 18

2.1. Marge d'intérêts 18
2.2. Commissions nettes 18
2.3. Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat 19
2.4. Gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente 19
2.5. Produits et charges des autres activités 19
2.6. Coût du risque 20
2.7. Gains et pertes nets sur les autres actifs 20
2.8. Impôt sur les bénéfices 21
2.9. Charges générales d'exploitation 21

III. INFORMATIONS SECTORIELLES 22

3.1. Résultat par secteur opérationnel 22
3.2. Actifs et passifs par secteur opérationnel 22
3.3. Informations par secteur géographique 23

V. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015 24

4.1. Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux 24
4.2. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat 24
4.3. Actifs financiers disponible à la vente 25
4.4. Opérations interbancaires, créances et dettes sur établissements de crédit 25
4.5. Prêts, créances et dettes sur la clientèle 26
4.6. Dettes representées par un titre et dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie 27
4.7. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance 27
4.8. Impots courants et différés 27
4.9. Comptes de régularisation, actifs et passifs divers 28
4.10. Participations dans les sociétés mises en équivalence 28
4.11. Immobilisations de placement et d'exploitation 29
4.12. Ecarts d'acquisition 29
4.13. Provision pour risques et charges 31
4.14. Transferts d'actifs financiers 31
4.15. Juste valeur 31

V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE 34

5.1. Engagements de financement 34
5.2. Engagements de garantie 34

VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL 34

6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation 34
6.2. Synthèse des provisions et description des regimes existants 35

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES 36

7.1. Evolution du capital et résultat par action 36
7.2. Périmètre de consolidation 36
7.3. Rémuneration et avantages accordés aux principaux dirigeants 36
7.4. Relations avec les autres parties liées 36
7.5. Contrats de location 37

VIII. NOTE SUR LES RISQUES 37

8.1. Dispositif de gestion des risques 37
8.2. Risque de crédit 39
8.3. Dispositif de notation 40
8.4. Expositions au risque de crédit 40
8.5. Dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit 45
8.6. Descriptif du dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt 47
8.7. Risque de marché 48
8.8. Risque operationnel 50

Fidaroc Grant Thornton

47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

KPMG

11, Avenue Bir Kacem
Souissi - Rabat

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE BANK), comprenant le bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 22.109.552 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 2.654.730.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BMCE Bank constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 12 avril 2016

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du Réseau Grant Thornton International
47, Rue Ben Abdellah - Casablanca
Tél : 05 22 54 49 00 - Fax: 05 22 29 69 70

Rachid BOUMEHRAZ
Associé

KPMG

1, Avenue Bir Kacem, Souissi - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (à 06)
Télécopie : 212 5 37 63 37 11

Jamal SAAD EL IDRISSI
Associé

I. BILAN CONSOLIDE, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES

1.1. BILAN CONSOLIDE

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2015 ont été approuvés par le conseil d'administration tenu en date du 25 mars 2016.

ACTIF IFRS	NOTES	déc-15	déc-14
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4.1	10 403 090	9 966 747
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	25 760 228	28 609 790
Instruments dérivés de couverture		7 207	-
Actifs financiers disponibles à la vente	4.3	6 846 572	4 891 427
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	4.4	20 971 036	16 072 610
Prêts et créances sur la clientèle	4.5	173 279 696	155 152 943
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	4.7	24 559 458	18 153 337
Actifs d'impôt exigible	4.8	63 550	199 008
Actifs d'impôt différé	4.8	473 814	445 733
Comptes de régularisation et autres actifs	4.9	5 364 187	4 978 851
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	4.10	585 787	513 766
Immeubles de placement	4.11	3 035 131	835 047
Immobilisations corporelles	4.11	6 516 029	5 847 075
Immobilisations incorporelles	4.11	703 525	744 273
Ecarts d'acquisition	4.12	852 310	832 470
TOTAL ACTIF IFRS		**279 421 620**	**247 243 077**

(en milliers de DH)

PASSIF IFRS	NOTES	déc-15	déc-14
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.2	2 046 594	2 745 648
Instruments dérivés de couverture		-	2 018
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	4.4	51 176 027	33 142 978
Dettes envers la clientèle	4.5	178 255 021	161 268 876
Titres de créance émis	4.6	8 967 697	13 170 353
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant	4.8	131 027	55 341
Passifs d'impôt différé	4.8	1 130 452	1 099 810
Comptes de régularisation et autres passifs	4.9	6 315 040	7 636 569
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions pour risques et charges	4.13	650 913	523 011
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées	4.6	8 639 297	6 795 304
TOTAL DETTES		**257 312 068**	**226 439 908**
Capital et réserves liées		12 899 418	12 488 381
Réserves consolidées		-	-
- Part du Groupe		2 101 501	1 481 861
- Part des minoritaires		4 381 320	4 000 114
Gains ou pertes latents ou différés, part du Groupe		65 587	149 436
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires		6 996	-8 802
Résultat net de l'exercice		**-**	
- Part du Groupe		1 955 535	1 943 864
- Part des minoritaires		699 195	748 315
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES		**22 109 552**	**20 803 169**
TOTAL PASSIF IFRS		**279 421 620**	**247 243 077**

(en milliers de DH)

1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	NOTES	déc-15	déc-14
Intérêts et produits assimilés		13 502 956	12 701 901
Intérêts et charges assimilés		-4 962 142	-4 959 094
MARGE D' INTERÊTS	**2.1**	**8 540 814**	**7 742 807**
Commissions perçues		2 290 577	2 247 263
Commissions servies		-339 423	-333 395
MARGE SUR COMMISSIONS	**2.2**	**1 951 154**	**1 913 868**
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	441 412	1 093 341
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	211 536	100 886
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE		**652 948**	**1 194 227**
Produits des autres activités	2.5	1 044 522	1 022 668
Charges des autres activités	2.5	-372 633	-376 343
PRODUIT NET BANCAIRE		**11 816 805**	**11 497 227**
Charges générales d'exploitation	2,9	-6 261 222	-5 827 763
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2,9	-672 006	-666 100
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		**4 883 577**	**5 003 364**
Coût du risque	2.6	-1 439 956	-1 778 322
RESULTAT D'EXPLOITATION		**3 443 621**	**3 225 042**
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		97 733	81 621
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	74 609	17 306
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			-
RESULTAT AVANT IMPÔTS		**3 615 963**	**3 323 969**
Impôts sur les bénéfices	2.8	-961 233	-631 790
RESULTAT NET		**2 654 730**	**2 692 179**
Résultat hors groupe		699 195	748 315
RESULTAT NET PART DU GROUPE		**1 955 535**	**1 943 864**
Résultat par Action (EN MAD)		10,90	10,83
Résultat dilué par Action (EN MAD)		10,90	10,83

(en milliers de DH)

1.3. ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	déc-15	déc-14
Résultat net	**2 654 730**	**2 692 179**
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	-68 049	50 497
Écarts de conversion	-1 354	-6 334
Actifs financiers diposnibles à la vente	-66 695	56 831
Ecarts de réévaluation	***-66 695***	***56 831***
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	0	0
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis	0	0
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**-68 049**	**50 497**
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2 586 680	2 742 677
Part du groupe	1 871 688	1 985 386
Part des intérêts minoritaires	714 993	757 291

(en milliers de DH)

1.4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2013 corrigés	**1 794 634**	**10 309 544**	**-35 727**	**2 722 605**	**107 914**	**14 898 970**	**4 244 486**	**19 143 458**
Changement de méthodes comptables						0		0
Capitaux propres clôture 31.12.2013 corrigés	**1 794 634**	**10 309 544**	**-35 727**	**2 722 605**	**107 914**	**14 898 970**	**4 244 486**	**19 143 458**
Opérations sur capital		384 203		-384 203		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres			35 727			35 727		35 727
Dividendes				-717 829		-717 829	-337 936	-1 055 764
Résultat de l'exercice				**1 943 846**		**1 943 846**	**748 315**	**2 692 161**
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					47 856	47 856	8 976	56 831
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (C)					-6 334	-6 334		-6 334
Avantages au personnel						0		0
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				**0**	**41 522**	**41 522**	**8 976**	**50 497**
Variation de périmètre				-18 092		-18 092	200 689	182 597
Divers				-120 620		-120 620	-124 903	-245 524
Capitaux propres clôture 31.12.2014 corrigés	1 794 634	10 693 747	0	3 425 707	149 436	16 063 524	4 739 627	20 803 152
Changement de méthodes comptables						0		0
Capitaux propres clôture 31.12.2014	**1 794 634**	**10 693 747**	**0**	**3 425 707**	**149 436**	**16 063 524**	**4 739 627**	**20 803 152**
Opérations sur capital		411 037		-411 037		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-788 651		-788 651	-452 274	-1 240 925
Résultat de l'exercice				**1 955 535**		**1 955 535**	**699 195**	**2 654 730**
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					-82 495	-82 495	15 799	-66 695
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)					-1 354	-1 354		-1 354
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				**0**	**-83 849**	**-83 849**	**15 799**	**-68 049**
Variation de périmètre (*)				-68 567		-68 567	83 181	14 614
Divers				-55 951		-55 951	1 983	-53 968
Capitaux propres clôture 31.12.2015	**1 794 634**	**11 104 784**	**0**	**4 057 036**	**65 587**	**17 022 041**	**5 087 511**	**22 109 553**

(en milliers de DH)

(*) Variation de périmètre 2015

Il s'agit des acquisitions complémentaires au niveau de BOA Group, Maghrébail, la Banque de Développement du Mali et La Congolaise de Banque.

1.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2015

1.5.1. Tableau des flux de trésorerie

	Note	déc-15	déc-14
Résultat avant impôts		**3 615 961**	**3 323 969**
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2,9	672 212	3 463 904
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		46 758	173 473
+/- Dotations nettes aux provisions	2,6	952 970	1 106 319
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4.10	-97 733	-65 808
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		-822 557	-1 346 058
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		-	-
+/- Autres mouvements		-165 751	58 543
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements		**585 900**	**3 390 373**
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés		6 870 435	-2 073 872
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle		-355 618	3 260 835
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		-3 575 435	-6 036 643
Dont Flux liés aux autres opérations affectant les titres de transaction		*-2 235 371*	*-4 059 340*
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		-1 992 029	-4 488 481
Dont Flux liés aux autres opérations affectant les dettes sur titres Empruntés		*-1 884 371*	*-4 355 730*
- Impôts versés		**-581 529**	**-806 052**
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles		**365 823**	**-10 144 213**
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		4 567 685	-3 429 871
+/- Flux liés aux Actifs Financiers Disponible à la Vente		-2 474 166	-732 356
+/- Flux liés aux immeubles de placement	4,11	-2 211 410	-187
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	**4,11**	**-1 361 288**	**-849 669**
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-6 046 864	-1 582 212
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		-667 738	-909 304
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		**-2 947 262**	**1 844 774**
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		**-3 615 000**	**935 470**
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		**-164 613**	**-252 118**
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		**-5 258 792**	**-4 328 731**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		11 215 740	15 544 470
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4,1	9 966 853	11 870 837
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		1 248 887	3 673 632
Dont Prêt et Emprunt de trésorerie JJ		489 872	791 325
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		**5 956 947**	**11 215 740**
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4,1	10 403 196	9 966 853
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		-4 446 249	1 248 887
Dont Prêt et Emprunt de trésorerie JJ		-2 877 349	489 872
Variation de la trésorerie nette		**-5 258 792**	**-4 328 731**

(en milliers de DH)

	déc-15	déc-15	déc-14
Dividendes reçus	2,4	218 305	229 525
Dividendes versés	1,5	-1 240 925	-1 055 764
Intérêts perçus		12 290 029	12 489 250
Intérêts payés		-3 366 255	-4 523 402

(en milliers de DH)

1.6. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.6.1. Normes comptables applicables :

Le Groupe BMCE Bank Of Africa a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe Bmce Bank Of Africa sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

1.6.2. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 31 décembre 2015, aucune filiale du groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe BMCE Bank sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition .

Ecart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels indentifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Evaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparait un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

Au 31 décembre 2015, le groupe a effectué des tests de dépréciation pour s'assurer que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie est toujours inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

La juste valeur, étant le montant auquel on pourrait raisonnablement s'attendre pour la vente d'une UGT, à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

- L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.
- La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

1.6.3. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur , qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en trois catégories.

Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

Cette catégorie regroupe les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur en date de clôture et portés au bilan dans la rubrique « actifs ou passifs à la juste valeur par résultat ». Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat de la période dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat.

Un instrument est désigné à la juste valeur par résultat uniquement quand ces conditions sont respectées :

- La désignation élimine ou réduit significativement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui surviendrait s'il en était autrement
- Un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux est géré, et sa performance évaluée, sur la base de la juste valeur conformément à une stratégie documentée de gestion de risques ou d'investissement.
- Les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte (voir appendice A, paragraphes AG30 et AG33);

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat sont comptabilisés dans le bilan à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sur les actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur sont comptabilisées en pertes ou gains dans le compte de résultat.

Les intérêts sont comptabilisés dans les produits d'intérêts et charges d'intérêts tandis que les dividendes sont comptabilisés dans les autres produits d'exploitation quand le droit au paiement est établi.

Il est à signaler que le Groupe n'a pas désigné dès l'origine des actifs et passifs financiers non dérivés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat conformément à l'option offerte par l'IAS 39.

En 2013, la banque a émis un emprunt à l'international de 300 millions de dollars à taux fixe. Cet emprunt est couvert par un swap de même caractéristiques que ceux de l'emprunt (un taux fixe contre un taux variable). Cette opération est qualifiée de couverture de juste valeur. L'emprunt et le swap sont ainsi valorisés à la juste valeur par résultat.

Le changement de la juste valeur attribuable aux changements de risque de crédit correspond à un gain de 1.6 Millions de DHS. En cumulé l'impact est de 19 Millions de Dhs. Le risque de crédit propre est calculé sur la base des taux de défauts historiques et les ratings des agences de notation.

Le montant que la banque serait tenue de payer à échéance est supérieur de 27.5 Millions de Dhs par rapport au montant comptable actuel..

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, et assortis d'une maturité fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de

remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Ils peuvent faire l'objet, le cas échéant, de dépréciations en cas de défaillance de l'émetteur. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Il en est de même en cas de dépréciation.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

Dépréciations sur prêts et créances et sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, dépréciations sur engagements de financement et de garantie

A chaque date de clôture, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur valeur ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable.

Le groupe apprécie en premier lieu si des indications objectives de dépréciation existent individuellement, pour des actifs individuellement significatifs, de même que individuellement ou collectivement, pour des actifs financiers qui ne sont pas individuellement significatifs.

Si le Groupe détermine qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, il inclut cet actif dans un Groupe d'actifs financiers représentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- L'existence d'impayés ;
- La connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ;
- Les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...).

Le Groupe répartit le portefeuille des créances douteuses comme suit :

Créances individuellement significatives : Revue individuelle de chacun des dossiers pour estimer les flux de recouvrement et les positionner dans le temps. La dépréciation en IFRS correspond à la différence entre l'encours débiteur et la somme des recouvrements attendus actualisés

Les créances non individuellement significatives : La population non couverte de manière individuelle fait l'objet d'une segmentation en classes homogènes de risque et fait l'objet d'un traitement suivant un modèle statistique, fondé sur des données historiques, des flux de recouvrement par année de déclassement approprié à chaque classe homogène des risques.

Les contreparties ne représentant pas des indicateurs de dépréciation

Ces créances font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou de la Direction des Risques peut conduire le Groupe à constater des dépréciations collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels, le Groupe établit dans ce sens des watch list qui représentent la liste des comptes à risque.

Les dotations et reprises des dépréciations de valeur des actifs sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la rémunération comptable des créances dépréciées et est enregistrée en intérêts et produits assimilés au compte de résultat.

Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« forbearance »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « forbearance » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « Actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés d'instruments de capitaux propres, sont dépréciés par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

Le Groupe a défini deux critères de dépréciation non cumulatifs pour les instruments de capitaux propres inscrits au niveau des actifs financiers disponibles à la vente, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 40 % de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur la baisse durable à travers l'observation d'une moins-value latente sur une année.

Pour les instruments cotés sur un marché actif, la dépréciation est déterminée sur la base du cours coté, pour les instruments non cotés sur la base de la valeur de modèle.

Pour les instruments de capitaux propres non cotés, les critères de dépréciation retenus se déclinent comme suit :

- La probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière du titre
- La disparition d'un marché actif pour cet actif financier, à la suite de difficultés financières des données observables indiquant une diminution évaluable des flux de trésorerie futurs estimés provenant d'un groupe d'actifs financiers depuis la comptabilisation initiale de ces actifs, bien que la diminution ne puisse pas encore être rattachée à chaque actif financier du groupe.

La dépréciation des instruments de capitaux propres est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Pour les instruments de dettes, la dépréciation se fait de la même manière que les prêts et créances, soit une dépréciation sur base individuelle en cas d'indices de dépréciation durable et sur base collective en l'absence d'indices de dépréciation.

Compte tenu de la nature du portefeuille, le groupe n'est pas concerné par la dépréciation des instruments de dette.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BMCE BANK et BANK OF AFRICA ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BMCE BANK SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 31 décembre 2015, le groupe ne détient pas d'actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat».

h. Evaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers disponibles à la vente »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

l. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.6.4. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles:

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe BMCE Bank Of Africa, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe BMCE Bank Of Africa.

Matrice de décomposition retenue par BMCE BANK

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe BMCE Bank Of Africa a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.6.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et« Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

1.6.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 31 décembre 2015 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.6.7. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.6.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de

performance relative de l'action BMCE BANK sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.6.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.

- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.

- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1.6.10. Impôt exigible et différé :

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui a moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

1.6.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.6.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations (individuelles et collectives) opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;

- Les provisions pour les avantages au personnel ;

- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2015

2.1. MARGE D'INTERETS

Le poste « Marge d'intérêts » comprend les produits (charges) d'intérêts nets liés aux opérations avec la clientèle, aux opérations interbancaires, aux titres de créance émis par le Groupe, au portefeuille de négoce (titres à revenu fixe, opérations de pension, opérations de prêts/emprunts et dettes représentées par un titre), aux actifs disponibles à la vente et aux actifs détenus jusqu'à l'échéance.

	déc-15			déc-14		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	**9 885 496**	**3 089 650**	**6 795 846**	**9 620 309**	**2 924 519**	**6 695 790**
Comptes et prêts/emprunts	9 361 634	2 973 026	6 388 608	9 008 184	2 852 671	6 155 513
Opérations de pensions		116 624	-116 624		71 848	-71 848
Opérations de location-financement	523 862		523 862	612 125		612 125
Opérations interbancaires	**887 565**	**916 517**	**-28 952**	**748 342**	**965 111**	**-216 769**
Comptes et prêts/emprunts	623 683	877 403	-253 720	508 162	889 165	-381 003
Opérations de pensions	263 882	39 114	224 768	240 180	75 946	164 234
Emprunts émis par le Groupe	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Instruments de couverture de résultats futurs	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Portefeuille de transactions	**1 341 654**	**955 975**	**385 679**	**1 252 489**	**1 069 464**	**183 025**
Titres à revenu fixe	1 341 654	623 022	718 632	1 252 489	756 372	496 117
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	0	332 953	-332 953	0	313 092	-313 092
Actifs disponibles à la vente			**0**			**0**
Actifs détenus jusqu'à échéance	**1 388 241**		**1 388 241**	**1 080 761**		**1 080 761**
TOTAL	**13 502 956**	**4 962 142**	**8 540 814**	**12 701 901**	**4 959 094**	**7 742 807**

(En milliers de DH)

Au 31 décembre 2015, la marge d'intérêts a connu une hausse de 10.3 % par rapport au 31 décembre 2014 et s'élève à 8 541 millions de dirhams. Cette variation résulte principalement d'une hausse de 28.5 % des produits provenant actifs détenus jusqu'à échéance qui s'élèvent à 1 388 millions de dirhams au 31 décembre 2015 contre 1 081 millions de dirhams au 31 décembre 2014, et d'une hausse de 45% du résultat des titres à revenu fixe (719 millions de dirhams au 31 décembre 2015 contre 496 millions de dirhams au 31 décembre 2014).

2.2. COMMISSIONS NETTES

	déc-15			déc-14		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	**1 575 303**	**164 300**	**1 411 003**	**1 498 023**	**135 079**	**1 362 944**
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	1 125 822		1 125 822	1 046 050		1 046 050
sur titres	196 168	97 622	98 546	165 947	96 320	69 627
de change	253 313	66 678	186 635	286 026	38 759	247 267
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
Prestation de services bancaires et financiers	**715 274**	**175 123**	**540 151**	**749 240**	**198 316**	**550 924**
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	361 150	49 371	311 779	341 856	42 803	299 053
Assurance			-			-
Autres	354 124	125 752	228 372	407 384	155 513	251 871
Produits nets de commissions	**2 290 577**	**339 423**	**1 951 154**	**2 247 263**	**333 395**	**1 913 868**

(En milliers de DH)

La marge sur commissions recouvre les commissions sur les opérations sur le marché interbancaire et le marché monétaire, les opérations avec la clientèle, les opérations sur titres, les opérations de change, les engagements sur titres, les instruments financiers à terme et les services financiers.

2.3. GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

Ce poste regroupe tous les éléments de résultat (à l'exception des produits et charges d'intérêts, qui apparaissent dans la rubrique « Marge d'intérêts », ainsi qu'il est décrit ci-dessus) afférents aux instruments financiers gérés au sein du portefeuille de négoce.

Ceci recouvre les plus-values et moins-values de cessions, les plus-values et moins-values liées à l'évaluation à la valeur de marché, ainsi que les dividendes des titres à revenu variable.

	déc-15			déc-14		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	466 807		466 807	1 092 286		1 092 286
Instruments financiers dérivés	-27 077	1 682	-25 395	1 055	0	1 055
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	**439 730**	**1 682**	**441 412**	**1 093 341**	**0**	**1 093 341**

(En milliers de DH)

Au 31 décembre 2015, les gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat ont connu une baisse de 59.7 % par rapport au 31 décembre 2014.

Cette variation résulte principalement d'une baisse de 57% du rendement des titres à revenu fixe et variable passant de 1 092 millions de dirhams en 2014 à 467 millions de dirhams en 2015.

2.4. GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

Ce poste comprend notamment :

- les dividendes et autres revenus provenant des actions et autres titres à revenu variable classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente ;
- les plus et moins-values de cession réalisées sur des titres à revenu fixe et à revenu variable classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente ;
- les dotations pour dépréciation liées à la perte de valeur des titres à revenu variable, classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente..

	déc-15	déc-14
Titres à revenu fixe	**0**	**0**
plus ou moins values de cession		
Actions et autres titres à revenu variable	**211 536**	**100 886**
Produits de dividendes	218 305	229 525
Charges de dépréciation	-5 314	-122 065
Plus-values nettes de cession	-1 455	-6 574
TOTAL	**211 536**	**100 886**

(En milliers de DH)

Au 31 décembre 2015, les gains nets sur actifs financiers disponibles à la vente ont plus que doublé par rapport à 31 décembre 2014 et s'élèvent à 212 millions de dirhams. Cette variation résulte principalement de la forte baisse des charges de dépréciation qui s'élevaient à près de 122 millions de dirham en 2014 contre 5 millions de dirham en 2015.

2.5. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

	déc-15			déc-14		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			-			-
Produits nets des immeubles de placement	-	-	-	-	-	-
Produits nets des immobilisations en location simple	269 116	104 725	164 391	274 345	98 551	175 794
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	-	-	-	-	-	-
Divers autres produits et charges bancaires	383 325	218 872	164 453	357 964	222 374	135 590
Autres produits d'exploitation non bancaires	392 081	49 036	343 045	390 359	55 418	334 941
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	**1 044 522**	**372 633**	**671 889**	**1 022 668**	**376 343**	**646 325**

(En milliers de DH)

2.6. COUT DU RISQUE

La rubrique « Coût du risque » comprend les charges résultant de la manifestation de risques de crédit et de contrepartie et litiges inhérents à l'activité bancaire réalisée avec des tiers. Les dotations nettes aux dépréciations ne relevant pas de tels risques sont classées dans les rubriques du compte de résultat correspondant à leur nature.

Coût du risque de la période

	déc-15	déc-14
Dotations aux provisions	**-2 571 528**	**-1 934 231**
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-2 444 843	-1 806 846
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-13 059	-433
Autres provisions pour risques et charges	-113 626	-126 952
Reprises de provisions	**1 618 558**	**627 707**
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	1 475 347	570 908
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	1 575	58
Reprises des autres provisions pour risques et charges	141 636	56 741
Variation des provisions	**-486 986**	**-471 798**
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-529 326	-493 375
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	42 340	21 577
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
COÛT DU RISQUE	**-1 439 956**	**-1 778 322**

(en milliers de DH)

Coût du risque de la période

	déc-15	déc-14
Dotations nettes aux dépréciations	-952 971	-1 306 523
Récupérations sur créances amorties	42 340	21 577
Créances irrécouvrables provisionnées	-529 325	-493 376
TOTAL DU COÛT DU RISQUE DE LA PÉRIODE	-1 439 956	-1 778 322

(en milliers de DH)

Coût du risque de la période par nature d'actifs

	déc-15	déc-14
Prêts et créances sur les établissements de crédit		
Prêts et créances sur la clientèle	-1 456 481	-1 707 737
Actifs financiers disponibles à la vente		
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Instruments financiers des activités de marché		
Autres actifs		
Engagements par signature et divers	16 525	-70 585
TOTAL DU COÛT DU RISQUE DE LA PÉRIODE	**-1 439 956**	**-1 778 322**

(en milliers de DH)

2.7. GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	déc-15	déc-14
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	**0**	**0**
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Titres de capitaux propres consolidés	**0**	**0**
Plus-values de cession	0	0
Moins-value de cession	0	0
Autres	74 609	17 306
Gains ou pertes sur autres actifs	**74 609**	**17 306**

(en milliers de DH)

Les gains ou pertes nets sur autres actifs affichent une forte progression passant de 17,3 millions de dirhams à fin 2014 à plus de 74,6 millions de dirhams à fin 2015.

2.8. IMPOTS SUR LES BENEFICES

2.8.1. Impots courants et impots differes

	déc-15	déc-14
Impôts courants	63 550	199 008
Impôts différés	473 814	445 733
Actifs d'impôts courants et différés	**537 364**	**644 742**
Impôts courants	131 027	55 341
Impôts différés	1 130 452	1 099 810
Passifs d'impôts courants et différés	**1 261 479**	**1 155 151**

(en milliers de DH)

2.8.2. Charge nette de l'impots sur les benefices

	déc-15	déc-14
Charge d'impôts courants	-790 809	-660 267
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-170 424	28 476
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	**-961 233**	**-631 791**

(en milliers de DH)

2.8.3. Le taux effectif d'impot

	déc-15	déc-14
Résultat net	2 654 730	2 692 179
Charges d'impôt sur les bénéfices	-961 233	-631 791
Taux d'impôt effectif moyen	**36,2%**	**23,5%**

(en milliers de DH)

Analyse du taux effectif d'impôt

	déc-15	déc-14
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Autres éléments	-0,8%	-13,5%
Taux d'impôt effectif moyen	**36,2%**	**23,5%**

(en milliers de DH)

2.9 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

	déc-15	déc-14
Charges de personnel	3 275 478	3 030 005
Impôts et taxes	104 508	83 586
Charges externes	1 486 180	1 383 487
Autres charges générales d'exploitation	1 395 056	1 330 685
Dotation aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	672 006	666 100
Charges générales d'exploitation	**6 933 228**	**6 493 863**

(en milliers de DH)

Les charges générales d'exploitations progressent de 6.77 % entre 2014 et 2015 passant de 6 494 millions de dirhams au 31 décembre 2014 à 6 933 millions de dirhams au 31 décembre 2015.

Cette variation s'explique par une progression des charges de personnel de 8.1% passant de 3 030 millions de dirhams en 2014 à 3 275 millions de dirhams en 2015, et par la progression des autres charges d'exploitations (y compris les impôts et taxes, les dotations aux amortissements et autres charges externes) de 5.6 % de 3 464 millions de dirhams en 2014 à 3 658 millions de dirhams en 2015.

III. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information comptable et financière au sein du Groupe BMCE Bank Of Africa est déclinée en quatre pôles d'activité :

- Banque au Maroc : ce domaine regroupe BMCE Bank Activité Maroc.

- Gestion d'actifs et Banque d'affaires (GABA) : ce domaine regroupe la banque d'affaires (BMCE Capital), la société de bourse (BMCE Capital Bourse), et la société de gestion d'actifs (BMCE Capital Gestion).

- Services Financiers Spécialisés : ce domaine regroupe la société de crédit à la consommation (Salafin), la société de crédit-bail (Maghrébail), la société d'affacturage (Maroc Factoring), la société de recouvrement, (RM Experts) et la société d'assurance-crédit (Acmar),

- Activités à l'international : ce domaine regroupe BMCE International Holding, Bank Of Africa, La Congolaise de Banque et la Banque de Développement du Mali

3.1. Resultat par secteur operationnel

	déc-15					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	3 517 004	32 488	620 546	-17 635	4 388 411	8 540 814
Marge sur commission	963 811	150 168	13 519	0	823 656	1 951 154
Produits nets bancaires	4 880 905	344 371	644 205	147 277	5 800 047	11 816 805
Charge générale d'exploitation et dotations aux amortissements	-3 037 457	-267 747	-218 765	-77 284	-3 331 975	(6 933 228)
Résultat Brut d'exploitation	1 843 447	76 625	425 441	69 993	2 468 071	4 883 577
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-464 940	-48 930	-151 203	-16 773	-279 387	(961 233)
Résultat Part du groupe	845 170	110 059	173 887	47 536	778 883	1 955 535

(en milliers de DH)

	déc-14					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	3 163 049	49 612	719 859	-18 399	3 828 686	7 742 807
Marge sur commission	827 661	126 444	14 292	0	945 471	1 913 868
Produits nets bancaires	**4 939 564**	**351 681**	**743 701**	**158 698**	**5 303 583**	**11 497 227**
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-2 731 382	-245 162	-192 747	-87 142	-3 237 430	(6 493 863)
Résultat Brut d'exploitation	**2 208 182**	**106 519**	**550 954**	**71 556**	**2 066 153**	**5 003 364**
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-229 409	-47 704	-124 596	-11 943	-218 138	(631 790)
Résultat Part du Groupe	**992 887**	**106 593**	**145 484**	**51 426**	**647 474**	**1 943 864**

(en milliers de DH)

3.2. Actifs et passifs par secteur operationnel

	déc-15					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	**187 904 186**	**724 956**	**7 343 858**	**214 288**	**83 234 332**	**279 421 620**
ELELMENTS D'ACTIF						
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	2 141 161	107 685	17 265	20 365	4 560 096	6 846 572
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	113 592 597	109	14 680 785	0	45 006 205	173 279 696
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	25 275 085	122 281	207	0	362 655	25 760 228
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À ECHEANCE	**4 328 349**	**0**	**0**	**0**	**20 231 109**	**24 559 458**
ELEMENTS DU PASSIF						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	121 110 279	2 616	1 107 886	0	56 034 240	178 255 021
FONDS PROPRES	14 966 626	263 520	1 422 829	(35 622)	5 492 199	22 109 552

(en milliers de DH)

	déc-14					
	BANQUE AU MAROC	Gestion d'actifs et Banque d'affaires	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTER-NATIONALES	TOTAL
TOTAL BILAN	**164 934 033**	**763 527**	**8 090 081**	**178 767**	**73 276 669**	**247 243 077**
ELEMENTS D'ACTIF						
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	1 569 636	132 554	17 166	21 026	3 151 045	4 891 427
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	99 370 301	179	14 867 010	0	40 915 453	155 152 943
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	28 476 818	80 444	2 368	0	50 160	28 609 790
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À ECHEANCE	2 317 968	0	0	0	15 835 369	18 153 337
ELEMENTS DU PASSIF						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	109 986 007	0	1 225 018	0	50 057 851	161 268 876
FONDS PROPRES	14 527 416	216 015	1 252 591	(41 433)	4 848 580	20 803 169

(en milliers de DH)

3.3. VENTILATION DES PRETS ET CREANCES

Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique

	déc-15			déc-14		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	13 272 891	58 616	58 616	10 437 608	58 669	58 669
Europe	3 127 517	0	0	2 371 474	0	0
Afrique	4 554 179	24 100	7 651	3 243 617	29 595	9 684
Total en principal	**20 954 587**	**82 716**	**66 267**	**16 052 699**	**88 264**	**68 353**
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	**20 954 587**	**82 716**	**66 267**	**16 052 699**	**88 264**	**68 353**

(en milliers de DH)

Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par zone géographique

	déc-15				déc-14			
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions individuelles	Provisions collectives	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions individuelles	Provisions collectives
Maroc	125 168 158	8 419 017	3 904 848	1 408 836	112 108 604	7 238 376	3839168,162	1 270 321
Europe	3 816 758	110 303	32 658	0	3 323 611	173 250	117524	
Afrique	38 924 773	4 204 443	1 936 574	80 840	36 226 993	2 959 669	1560359,428	90 188
Valeurs nettes au bilan	**167 909 689**	**12 733 763**	**5 874 080**	**1 489 676**	**151 659 208**	**10 371 295**	**5 517 052**	**1 360 508**

(en milliers de DH)

Variation au cours de la période des dépréciations constituées sur la clientèle

	déc-15	déc-14
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	**6 877 560**	**6 306 060**
Dotations aux provisions	2 464 842	1 806 846
Reprises de provisions	-1 421 577	-570 908
Utilisation des provisions	-522 094	-520 872
Variation des parités monétaires et divers	-34 975	-143 566
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	**7 363 756**	**6 877 560**

(en milliers de DH)

Variation au cours de la période des dépréciations constituées sur les établissements de crédits

	déc-15	déc-14
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	**68 353**	**40 205**
Dotations aux provisions		28 333
Reprises de provisions	-2 086	
Utilisation des provisions	-	-
Variation des parités monétaires et divers		-185
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	**66 267**	**68 353**

(en milliers de DH)

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

4.1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRESOR PUBLIC, SERVICE DES CHEQUES POSTAUX

	déc-15	déc-14
Valeurs en caisse	**3 562 741**	**3 356 387**
Banques centrales	5 998 648	6 083 895
Tresor public	836 959	521 727
Service des cheques postaux	4 742	4 738
Banques centrales, tresor public, service des chèques postaux	6 840 349	6 610 360
Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	**10 403 090**	**9 966 747**

(en milliers de DH)

4.2. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

Les actifs et passifs financiers enregistrés en valeur de marché par résultat sont constitués des opérations négociées à des fins de transaction

	déc-15			déc-14		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Titres de créances négociables	**4 746 066**	**0**	**4 746 066**	**4 014 284**	**0**	**4 014 284**
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	4 235 874		4 235 874	2 789 392		2 789 392
Autres titres de créances négociables	510 192		510 192	1 224 892		1 224 892
Obligations	**1 518 833**	**0**	**1 518 833**	**2 295 130**	**0**	**2 295 130**
Obligations d'Etat	616 244		616 244	565 681		565 681
Autres obligations	902 589		902 589	1 729 449		1 729 449
Actions et autres titres à revenu variable	**19 490 636**	**0**	**19 490 636**	**22 319 502**	**0**	**22 319 502**
Opérations de pension	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Prêts	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	**4 693**	**0**	**4 693**	**-19 126**	**0**	**-19 126**
Instruments dérivés de cours de change	4 089		4 089	-19 703		-19 703
Instruments dérivés de taux d'intérêt	604		604	577		577
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	**25 760 228**	**0**	**25 760 228**	**28 609 790**	**0**	**28 609 790**
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts	**0**	**1 999 324**	**1 999 324**	**0**	**2 696 352**	**2 696 352**
Etablissements de crédit		1 999 324	1 999 324		2 696 352	2 696 352
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions	**47 270**	**0**	**47 270**	**49 296**	**0**	**49 296**
Instruments dérivés de cours de change	47 270		47 270	49 296		49 296
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	**47 270**	**1 999 324**	**2 046 594**	**49 296**	**2 696 352**	**2 745 648**

(en milliers de DH)

4.3. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE A LA VENTE

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne sont pas classés comme :

a) des prêts et des créances;

b) des placements détenus jusqu'à leur échéance; ou

c) des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

	déc-15	déc-14
Titres de créances négociables	**0**	**0**
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la Banque Centrale		
Autres titres de créance négociables		
Obligations	**4 112 360**	**2 737 896**
Obligations d'Etat	2 833 016	1 957 528
Autres obligations	1 279 344	780 368
Actions et autres titres à revenu variable	**3 153 573**	**2 561 896**
dont titres cotés	319 930	325 463
dont titres non cotés	2 833 643	2 236 433
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION	**7 265 933**	**5 299 792**
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	**-419 361**	**-408 365**
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-419 361	-408 365
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS	**6 846 572**	**4 891 427**
dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations		

(en milliers de DH)

4.4. OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit

	déc-15	déc-14
Comptes à vue	5 630 176	3 923 290
Prêts	12 839 340	12 169 796
Opérations de pension	2 567 788	47 877
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	**21 037 304**	**16 140 963**
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-66 268	-68 353
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	**20 971 036**	**16 072 610**

(en milliers de DH)

Dettes envers les établissements de crédit

	déc-15	déc-14
Comptes à vue	2 081 821	2 254 051
Emprunts	34 683 456	26 604 762
Opérations de pension	14 410 750	4 284 165
TOTAL	**51 176 027**	**33 142 978**

(en milliers de DH)

4.5. PRÊTS,CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

Prêts consentis et créances sur la clientèle

	déc-15	déc-14
Comptes ordinaires débiteurs	25 697 536	24 271 477
Prêts consentis à la clientèle	124 431 972	116 381 173
Opérations de pension	18 162 143	9 467 823
Opérations de location-financement	12 351 801	11 910 030
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	**180 643 452**	**162 030 503**
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-7 363 756	-6 877 560
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	**173 279 696**	**155 152 943**

(en milliers de DH)

Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique

	déc-15	déc-14
Banque au Maroc	113 592 596	99 346 209
Services Financiers Spécialisés	14 680 785	14 867 010
Activités à l'international	45 006 206	40 939 545
Gestion d'actifs	109	179
Autres activités	0	0
Total en principal	**173 279 696**	**155 152 943**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**173 279 696**	**155 152 943**

(en milliers de DH)

Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique

	déc-15	déc-14
Maroc	128 273 490	114 213 398
Afrique	41 111 803	37 560 208
Europe	3 894 403	3 379 337
Total en principal	**173 279 696**	**155 152 943**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**173 279 696**	**155 152 943**

(en milliers de DH)

Dettes envers la clientèle

	déc-15	déc-14
Comptes ordinaires créditeurs	100 028 015	89 254 190
Comptes à terme	40 871 554	35 948 532
Comptes d'épargne	21 017 845	19 993 183
Bons de caisse	4 666 140	4 488 643
Opérations de pension	2 481 744	3 246 264
Autres comptes crediteurs	9 189 723	8 338 064
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	**178 255 021**	**161 268 876**

(en milliers de DH)

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

	déc-15	déc-14
Banque au Maroc	121 110 279	109 986 007
Services Financiers Spécialisés	1 107 886	1 225 018
Activités à l'international	56 034 240	50 057 851
Gsetion d'actifs	2 616	0
Autres activités	0	0
Total en principal	**178 255 021**	**161 268 876**
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	**178 255 021**	**161 268 876**

(en milliers de DH)

Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique

	déc-15	déc-14
Maroc	122 220 781	111 211 025
Afrique	54 445 069	48 544 736
Europe	1 589 171	1 513 115
Total en principal	**178 255 021**	**161 268 876**
Dettes rattachées		
Valewur au bilan	**178 255 021**	**161 268 876**

(en milliers de DH)

4.6. DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNEES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

	déc-15	déc-14
Autres dettes représentées par un titre	**8 967 697**	**13 170 353**
Titres de créances négociables	8 967 697	13 170 353
Emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	**8 436 745**	**6 568 309**
Emprunt subordonnés	8 436 745	6 568 309
à durée déterminée	6 436 745	4 568 309
à durée indéterminée	2 000 000	2 000 000
Titres subordonnés	**0**	**0**
à durée déterminée		
à durée indéterminée	**0**	**0**
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	**202 552**	**226 995**
Total	**17 606 994**	**19 965 657**

(en milliers de DH)

Les fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie concernent uniquement BOA Group.

Ils représentent des fonds non remboursables destinés à la bonification des taux d'intérêts débiteurs et la couverture du mauvais dénouement de crédits à des secteurs ou des catégories d'agents économique spécifiques.

4.7. ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A L'ECHEANCE

	déc-15	déc-14
Titres de créances négociables	**6 095 691**	**5 977 747**
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des Banques Centrales	6 095 691	5 977 747
Autres titres de créance négociables	0	
Obligations	**18 463 767**	**12 175 590**
Obligations d'Etat	12 802 119	8 666 272
Autres obligations	5 661 648	3 509 319
TOTAL	**24 559 458**	**18 153 337**

(en milliers de DH)

4.8. IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

	déc-15	déc-14
Impôts courants	63 550	199 008
impôts différés	473 814	445 733
Actifs d'impôts courants et différés	**537 364**	**644 741**
Impôts courants	131 027	55 341
impôts différés	1 130 452	1 099 810
Passifs d'impôts courants et différés	**1 261 479**	**1 155 151**

(en milliers de DH)

Impôts Differes Par Categorie

	déc-15				déc-14			
	Actifs d'impôt différé	Passifs d'impôt différé	ID / Impact G&PL	ID / Impact Résultat	Actifs d'impôt différé	Passifs d'impôt différé	ID / Impact G&PL	ID / Impact Résultat
Actifs Financiers Disponible à la Vente		-65 558	-67 229	404	1 655	-90 745	-90 628	11 671
Immobilisations Corporelles& Incorporelles et Immeuble de placement	106 593	-592 036	-	-11 613	93 872	-610 526	-	-15 758
Crédits	229 607	-441 044	-	-153 950	257 919	-402 113	-	19 772
Avantage pour Personnel	99 272	-135	-6 225	1 992	85 443	-135	-6 225	3 267
Autres	950	-31 679	-	-5 156	6 844	3 709	-	-3 191
Impôts diffrérés relatifs aux retraitements de consolidation et retraitrement IFRS	436 422	-1 130 452	-73 454	-168 324	445 733	-1 099 810	-96 853	15 761
Deficit Reportable	37 392							

(en milliers de DH)

4.9. COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	déc-15	déc-14
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	82 020	117 027
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	43 028	46 853
Comptes d'encaissement	656 493	426 519
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	479 608	388 464
Débiteurs Divers	3 794 891	3 532 614
Comptes de liaision	308 147	467 374
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	**5 364 187**	**4 978 851**
Dépôts de garantie reçus	16 786	29 033
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	14 974	2 017 148
Comptes d'encaissement	1 417 640	1 209 401
Charges à payer et produits constatés d'avance	1 078 145	621 937
Autres créditeurs et passifs divers	3 787 495	3 759 050
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	**6 315 040**	**7 636 569**

(en milliers de DH)

4.10. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	déc-15	déc-14
Euler Hermes Acmar	25 114	19 577
Banque de Développement du Mali	347 072	275 226
Eurafric Information	-9 728	-7 954
Société Conseil Ingenierie et Développement	142 354	150 475
Participations dans sociétés mises en équivalences détenues par les filiales	80 975	76 442
Participations dans les sociétés mises en equivalence	**585 787**	**513 766**

(en milliers de DH)

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

	Total du bilan décembre 2015	Produit net bancaire- chiffre d'affaires décembre 2015	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe déc 2015
Euler Hermes Acmar	422 984	143 544	27 683	5 537
Banque de Développement du Mali	10 068 251	523 743	243 263	79 056
Eurafric Information	152 925	205 803	-397	-1 692
Société Conseil Ingenierie et Développement	589 439	230 120	30 022	11 658

(en milliers de DH)

4.11. IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	déc-15			déc-14		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	**11 455 252**	**4 939 223**	**6 516 029**	**10 437 505**	**4 590 430**	**5 847 075**
Terrains et constructions	2 860 401	112 969	2 747 432	2 036 095	454 328	1 581 767
Equipement, Mobilier, Installations	4 023 357	1 980 130	2 043 227	3 871 866	1 687 683	2 184 183
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	4 571 494	2 846 124	1 725 370	4 529 544	2 448 419	2 081 475
Immobilisations Incorporelles	**1 866 540**	**1 163 015**	**703 525**	**1 711 352**	**967 079**	**744 273**
Logiciels informatiques acquis	1 423 019	930 976	492 043	1 045 026	563 703	481 323
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	443 521	232 039	211 482	666 326	403 376	262 950
Immeubles de placements	**3 116 213**	**81 082**	**3 035 131**	**941 187**	**106 140**	**835 047**

(en milliers de DH)

Tableau de variation des immobilisations corporelles

	déc-15	déc-14
VALEUR NETTE AU 1er janvier	**5 847 075**	**5 465 769**
Acquisition de l'exercice	2 172 198	897 659
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux amortissements	(853 088)	(471 483)
Cession de l'exercice	(677 373)	(85 430)
Reclassements	**27 217**	**40 560**
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	**6 516 029**	**5 847 075**

(en milliers de DH)

Tableau de variation des immobilisations incorporelles

	déc-15	déc-14
VALEUR NETTE AU 1er janvier	**744 273**	**770 522**
Acquisition de l'exercice	181 642	165 550
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux amortissements	(186 771)	(173 581)
Cession de l'exercice	(10 950)	(79 465)
Reclassement	(24 669)	61 247
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	**703 525**	**744 273**

(en milliers de DH)

Tableau de variation des immeubles de placement

	déc-15	déc-14
VALEUR NETTE AU 1er janvier	**835 047**	**905 729**
Acquisition de l'exercice	2 242 743	102 631
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux amortissements	(4 828)	(22 452)
Cession de l'exercice	(29 943)	(175 311)
Reclassements	(7 888)	24 450
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	**3 035 131**	**835 047**

(en milliers de DH)

4.12. ECARTS D'ACQUISITION

	déc-15	déc-14
Valeur brute comptable en début de période	**832 470**	**832 470**
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	**832 470**	**832 470**
Acquisitions	19 840	
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements	0	0
Valeur brute comptable en fin de période	**852 310**	**832 470**
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	**852 310**	**832 470**

(en milliers de DH)

Les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante :

	Valeur nette comptable 31/12/2015	Valeur nette comptable 31/12/2014
Maghrébail	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	5 174	5 174
Maroc Factoring	1 703	1 703
Bmce Capital Bourse	2 618	2 618
Bmce International (Madrid)	3 354	3 354
Bank Of Africa	711 976	692 136
LOCASOM	98 725	98 725
CID	14 555	14 555
TOTAL GROUPE	**852 310**	**832 470**

Test de dépréciation de l'écart d'acquisition :

La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie a été déterminée sur la base de la valeur d'utilité.

L'approche intrinsèque utilisée pour déterminer la valeur d'utilité de BOA et de Locasom se présente comme suit :

- Pour BOA, cette approche nécessite la mise en œuvre de la méthode du « Discounted Dividend model » (ci-après « DDM »), méthode classique dans le secteur bancaire, qui indique la valeur d'une activité par référence à la valeur actuelle des dividendes que l'activité pourrait générer dans le futur. La valeur ainsi calculée correspond à une valeur des capitaux propres.

-Pour Locasom, cette approche nécessite la mise en œuvre de la méthode des « Discounted Cash Flows » (ci-après « DCF »), méthode classique dans le secteur des services, qui permet d'évaluer une activité par référence à la valeur actuelle des flux de trésorerie disponibles que l'activité pourrait générer dans le futur. La valeur ainsi calculée correspond à une valeur d'entreprise.

Les projections des flux de trésoreries sur la base des prévisions financières approuvées par le management couvrent une période de trois ans.

	Bank of Africa	Locasom
	%	%
Taux d'actualisation	18%	8.5%
Taux de croissance	2%	3%

La détermination de la valeur recouvrable selon la méthode du DDM repose sur un certain nombre d'hypothèses relatives aux projections du produit net bancaire, du coefficient d'exploitation, du coût du risque et des actifs pondérés par les risques (ci-après « RWA ») fondées sur des plans à moyen terme (3 ans) représentant la durée du cycle économique auquel l'industrie bancaire est sensible, puis à l'infini sur la base de taux de croissance soutenables pour l'estimation de la valeur terminale.

La mise en œuvre de l'approche DCF, méthode classique dans le secteur des services qui permet d'évaluer une activité par référence à la valeur actuelle des flux de trésorerie disponibles que l'activité pourrait générer dans le futur, les flux futurs clés projetés sont : l'EBITDA et la marge opérationnelle. La valeur ainsi calculée correspond à une valeur de l'entreprise.

.

Le taux d'actualisation

Le coût du capital a été estimé selon une approche indirecte. L'approche indirecte consiste à ajuster le coût du capital calculé pour un pays de référence (la France) d'un facteur de risque pays reflétant spécifiquement les risques liés aux conditions économiques, politiques, institutionnelles et financières du pays de la société évaluée.

Il a été établi pour la BOA sur la base de la moyenne pondérée par le PNB des taux d'actualisations observés dans chacun des pays dans lesquels BOA opère. La fourchette du taux d'actualisation pour la BOA se situe entre 16% et 18% et pour Locasom entre 6.5% et 8.5%.

Le taux de croissance

Le business plan de la BOA a été construit en Franc CFA. Le Franc CFA est garanti en euro par le trésor français à parité fixe. Par conséquent, le taux de croissance à long terme retenu pour la BOA est de 2% en ligne avec les prévisions à long terme d'inflation en France.

Le taux de croissance de Locasom a été fixé à 3% en ligne avec les hypothèses de taux croissance à long pour ce secteur au Maroc.

Exigence en fonds propres réglementaires

Sur la durée du business plan de BOA, les fonds propres réglementaires (RWA) doivent satisfaire la contrainte Core Tier One.

Le produit net bancaire

La projection du produit net bancaire a été fondée sur la croissance élevée du taux de bancarisation en Afrique.

L'EBITDA

La projection de l'EBIDTA et de la marge opérationnelle a été effectuée sur la base des données observées historiquement.

Le coefficient d'exploitation

La projection du coefficient d'exploitation est en forte corrélation avec la croissance des charges spécialement celles relatives à l'ouverture d'agences pour accompagner la conquête de nouveaux clients.

Sensibilité au changement des hypothèses

	BANK OF AFRICA
Coût de capital	**18%**
Variation défavorable de 200 points de base	-1 272 400
Variation favorable de 200 points de base	1 654 509
	LOCASOM
Coût de capital	**8.50%**
Variation défavorable de 200 points de base	-171 328
Variation favorable de 200 points de base	366 598

Pour les unités génératrices de trésorerie retenues, il n'y aurait pas lieu de déprécier les écarts d'acquisition même en retenant, pour le test de dépréciation, les variations les plus défavorables du coût du capital considéré par le management comme l'hypothèse la plus sensible à un changement raisonnable.

4.13. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	déc-15	déc-14
Total des provisions constituées en début de période	**523 011**	**456 573**
Dotations aux provisions	222 915	129 384
Reprises de provisions	-147 234	-45 024
Utilisation des provisions	57 128	-12 682
Variation des parités monétaires et divers	-4 907	-5 240
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	**650 913**	**523 011**

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	**15 735**	**230 928**	**8 345**	**0**	**268 003**	**523 011**
Dotations	12 539	92 162	13 059	0	11 831	129 591
Montants utilisés	-3 044	0	-1 575	0	59 640	55 021
Montants non utilisés repris au cours de la période	0	0	0	0	-56 421	-56 421
Autres mouvements	-63	0	-226	0	0	-289
Solde de clôture	**25 167**	**323 090**	**19 603**	**0**	**283 053**	**650 913**

4.14. TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers que le Groupe a transférés sont essentiellement constitués de titres cédés dans le cadre d'une mise en pension ou d'un prêt.

Les passifs associés aux titres mis en pension sont les dettes comptabilisées sous le libellé « Opérations de pension » au niveau des dettes sur établissements de crédits et clientèle.

Transferts d'actifs non décomptabilisés

Il s'agit dans ce cas des opérations de pension et de prêts qui donnent lieu à un transfert de titres sans pour autant qu'ils soient décomptabilisés.

Les actifs transférés par le Groupe sont

- Les bons de trésor
- Les certificats de dépôts
- Les obligations

Transferts d'actifs décomptabilisés

Il s'agit dans ce cas des opérations sur titres lesquelles donnent lieu à un transfert de titres avec une décomptabilisation de ces derniers.

Le Groupe n'a pas réalisé des transferts de titres décomptabilisés au cours des exercices 2015 et 2014.

	Déc-15	
	Valeur comptable des actifs transférés	Valeur comptable des passifs associés
Prêts de titres		
Titres en valeur de marché par résultat		0
Opérations de pensions		
Titres en valeur de marché par résultat	13 288 374	13 282 129
Titres classés en prêts et créances	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	691 953	691 060
Total	**13 980 326**	**13 973 188**

	Déc-14	
	Valeur comptable des actifs transférés	Valeur comptable des passifs associés
Prêts de titres	0	0
Titres en valeur de marché par résultat		
Opérations de pensions		
Titres en valeur de marché par résultat	6 747 577	6 737 664
Titres classés en prêts et créances	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	795 808	786 700
Total	**7 543 385**	**7 524 364**

4.15. JUSTE VALEUR

4.15.1. Valeur de marché des actifs et passifs comptabilisés au coût amorti

Les éléments d'information mentionnés dans cette note doivent être utilisés et interprétés avec la plus grande précaution car ces valeurs de marché représentent une estimation de la valeur instantanée des instruments concernés au 31 décembre 2015. Elles sont appelées à fluctuer d'un jour à l'autre du fait des variations de plusieurs paramètres, dont les taux d'intérêt et la qualité des crédits des contreparties.

En particulier, elles peuvent être significativement différentes des montants effectivement reçus ou payés à l'échéance des instruments. Dans la plupart des cas, cette valeur de marché réévaluée n'est pas destinée à être immédiatement réalisée, et ne pourrait en pratique pas l'être. Elle ne représente donc pas la valeur effective des instruments dans une perspective de continuité de l'activité du groupe BMCE BANK OF AFRICA.

La valeur de marché d'un instrument financier est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions de concurrence normales.

Les techniques de valorisation utilisées et les hypothèses retenues assurent une mesure homogène de la valeur de marché des instruments financiers actifs et passifs au sein du Groupe BMCE BANK OF AFRICA.

Lorsque les prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. A défaut, la valeur de marché est déterminée à l'aide de techniques de valorisation communément utilisées.

Les justes valeurs des actifs et passifs financiers du Groupe au 31 décembre 2015 se présentent comme suit :

	Déc-15		Déc-14	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
ACTIFS FINANCIERS				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	20 971 036	20 998 500	16 072 610	16 091 488
Prêts et créances sur la clientèle	173 279 696	173 621 762	155 152 943	155 241 867
Placements détenus jusqu'à leur échéance	24 559 458	24 444 821	18 153 337	18 168 855
Immeubles de placement	3 035 131	3 096 958	835 047	894 300
PASSIFS FINANCIERS				
Dettes envers les établissements de crédit	51 176 027	51 176 027	33 142 978	33 142 978
Dettes envers la clientèle	178 255 021	178 255 021	161 268 876	161 268 876
Dettes représentées par un titre	8 967 697	8 967 697	13 170 353	13 170 353
Dettes Subordonnées	8 639 297	8 639 297	6 795 304	6 795 303

Les modalités de détermination des justes valeurs de chacune des catégories sont décrites, ci-après :

Les prêts et créances

La juste valeur des créances est déterminée à travers une approximation de la valeur de marché des actifs détenus grâce à une analyse de sensibilité de chaque classe d'actifs en fonction de la duration de chaque instrument et du delta taux observé entre le rendement historique de la créance par rapport aux nouvelles conditions de marché.

A défaut d'existence d'une courbe des taux de marché traduisant les rendements actuels des différents segments de crédit, il a été retenu les rendements moyens observés sur la production de l'exercice concerné comme étant les niveaux indicatifs des taux de marché actuels.

La valeur de marché retenue pour les prêts et créances dont la duration est inférieure à un an, les créances à vue, ou dont les conditions se réfèrent à un taux variable, est la valeur comptabilisée en raison de leur faible sensibilité à une variation des taux ou par le simple fait qu'elles sont octroyées aux conditions actuelles de marché.

Les prêts aux établissements de crédits

Les prêts aux établissements de crédits s'élèvent à 20.9 milliards de dirhams, et présentent une valeur de marché proche à la valeur comptable en raison de la prédominance des opérations de placements monétaires à court terme (sous forme de prêts de trésorerie, d'interbancaire et des prises en pension).

Les crédits aux Sociétés de Financement à taux fixe représentent un encours de 8.4 milliards de dirhams, amortissables à faible duration, présentant une juste valeur supérieure de 27.3 millions de dirhams par rapport à la valeur comptable.

Les créances à la clientèle

L'encours des créances à la clientèle s'élève au 31 décembre 2015 à 173 milliards de dirhams, avec une forte prépondérance des crédits de trésorerie et des comptes courants débiteurs, ainsi que des crédits à taux variables.

L'encours des crédits à taux fixe est principalement alimenté par les crédits à la consommation amortissables à faible duration 2.3 ans, et les crédits immobiliers à taux fixes également amortissables à duration moyenne de près de 7.1 ans.

L'analyse de sensibilité sur le portefeuille à taux fixe de la banque fait ressortir une juste valeur supérieure de 333 millions de dirhams par rapport à la valeur comptable.

Les passifs financiers

La valeur de marché retenue pour les passifs financiers dont la duration est inférieure à un an (y compris exigibles à vue), ou dont les conditions se réfèrent à un taux variable, ou lorsque la durée est non déterminée (cas des dettes subordonnées perpétuelles) ainsi que pour la plupart des produits d'épargne réglementée, est la valeur comptabilisée.

Les dettes envers les établissements de crédits

Les dettes envers les établissements de crédits s'élèvent à 51 milliards de dirhams, sont valorisées à leur valeur comptable en raison de la prédominance des opérations d'emprunts de trésorerie à court terme (sous forme d'avances à 7 jours de la banque centrale, d'emprunts interbancaires et de trésoreries auprès de banques locales ou de correspondants étrangers, en plus des opérations de mises en pensions).

Les dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle s'élevant à 178 milliards de dirhams sont constituées essentiellement de ressources à vue non rémunérées sous forme de comptes chèques et de comptes courants créditeurs ainsi que des comptes sur carnets réglementés à vue.

Les opérations de mises en pension avec la clientèle, notamment les OPCVM, sont également logées avec les dettes envers la clientèle.

Les dépôts à terme dont l'encours est limité à 41 milliards de dirhams présentent une duration moyenne inférieure à un an du fait de la prépondérance des maturités 3 mois, 6 mois et 12 mois.

La valeur de marché ainsi retenue pour les Dépôts à Terme de la clientèle est la valeur comptabilisée.

Les dettes représentées par un titre

L'encours des dettes représentées par un titre s'élève à 9 milliards de dirhams, constitué principalement des certificats de dépôts émis par la banque essentiellement pour des maturités de 3 mois, 6 mois et 1 an.

La valeur de marché ainsi retenue pour les dettes représentées par un titre est la valeur comptabilisée.

Les dettes subordonnées

Les dettes subordonnées dont l'encours s'élève à 8.6 milliards de dirhams sont valorisées à la valeur comptable du fait de la prépondérance des émissions à taux variable et des encours de dettes à durée non déterminée (perpétuelle).

4.15.2. Répartition par méthode de valorisation des instruments financiers comptabilisés en valeur de marché présentée conformément aux prescriptions de la norme IFRS 7

	déc-15			
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
ACTIFS FINANCIERS				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	25 760 228	-	-	25 760 228
dont actifs financiers en valeur de marché par résultat	25 760 228			25 760 228
dont instruments dérivés				-
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option				-
Instruments financiers dérivés de couverture				-
Actifs fi nanciers disponibles à la vente			6 846 572	6 846 572
PASSIFS FINANCIERS				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	-	2 046 594	-	2 046 594
dont passifs financiers en valeur de marché par résultat		1 999 325		1 999 325
dont instruments dérivés		47 270		47 270
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option				
Instruments financiers dérivés de couverture				

	déc-14			
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
ACTIFS FINANCIERS				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	28 609 790	-	-	28 609 790
dont actifs financiers en valeur de marché par résultat	28 609 790			28 609 790
dont instruments dérivés				-
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option				-
Instruments financiers dérivés de couverture				-
Actifs fi nanciers disponibles à la vente	325 463		4 565 963	4 891 427
PASSIFS FINANCIERS				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	2 745 648	-	-	2 745 648
dont passifs financiers en valeur de marché par résultat	2 696 352			2 696 352
dont instruments dérivés	49 295			49 295
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option				
Instruments financiers dérivés de couverture				

La banque a transféré ses emprunts obligataires du niveau 1 de la hiérarchie de la juste valeur au niveau 2. Ce transfert a été fait afin de se conformer aux critères de hiérarchisation dans chaque niveau tels que définis par la norme IFRS 13.

Les actifs financiers disponibles à la vente non cotés classés au Niveau 3 de Juste Valeur, sont évalués en se basant sur les méthodes d'évaluation suivantes :

- Valeur Nette Comptable

- Actif Net Comptable Réévalué ;

- Actif Net Comptable ;

- Prix Opération sur Capital.

Les techniques de valorisation qui sont utilisées par le groupe demeurent principalement l'ANC et la VNC.

Celles-ci sont privilégiées en raison de l'absence de liquidité de ces titres, et de l'inexistence de transactions comparables.

En ce qui concerne les titres à revenu variables, ils sont évalués selon différentes méthodes avec notamment :

50 % du portefeuille fait l'objet d'une évaluation selon la méthode de l'Actif Net Comptable et 22% selon le modèle des comparables (opérations sur le capital similaire)

Tableau de variation des actifs financiers disponible à la vente classés en Niveau 3 :

	déc-15		
	Dettes	Equity	
VALEUR NETTE AU 1er janvier	**2 402 295**	**2 163 669**	**4 565 963**
Profits et pertes par résultat	-	-1 114	-1 114
Profits et pertes par OCI	-	-57 090	-57 090
Achats	1 764 179	1 016 438	2 780 617
Cessions	-418 168	-67 306	-485 474
Transferts	-	-	-
Change	-64 527	108 195	43 668
Reclassement	-	-	-
VALEUR EN FIN D'EXERCICE	3 683 779	3 162 793	6 846 571

	déc-14		
	Dettes	Equity	
VALEUR NETTE AU 1er janvier	**1 425 414**	**1 894 390**	**3 319 804**
Profits et pertes par résultat	-	-121 455	-121 455
Profits et pertes par OCI	-	38 907	38 907
Achats	503 351	343 827	847 177
Cessions	-424 410	-37 120	-461 530
Transferts	-	-	-
Change	-33 296	45 120	11 824
Reclassement	931 236	-	931 236
VALEUR EN FIN D'EXERCICE	2 402 295	2 163 669	4 565 963

4.15.3. Hiérarchie de la Juste des actifs et des passifs comptabilisés au cout amorti

	déc-15			
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
ACTIFS				
Prêts et créances sur les établissements de crédit			20 998 500	20 998 500
Prêts et créances sur la clientèle			173 621 762	173 621 762
Placements détenus jusqu'à leur échéance	4 762 514		19 682 307	24 444 821
PASSIFS				
Dettes envers les établissements de crédit			51 176 027	2 046 594
Dettes envers la clientèle			178 255 021	1 999 325
Dettes représentées par un titre			8 967 697	47 270
Dettes Subordonnées			8 639 297	

	déc-14			
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
ACTIFS				
Prêts et créances sur les établissements de crédit			16 091 488	16 091 488
Prêts et créances sur la clientèle			155 241 867	155 241 867
Placements détenus jusqu'à leur échéance	2 836 803		15 332 052	18 168 855
PASSIFS				
Dettes envers les établissements de crédit			33 142 978	33 142 978
Dettes envers la clientèle			161 268 876	161 268 876
Dettes représentées par un titre			13 170 353	13 170 353
Dettes Subordonnées			6 795 303	6 795 303

Mesure de la valeur de marché des instruments financiers :

Il existe trois niveaux de juste valeur des instruments financiers, conformément à ce qui a été défini par la norme IFRS 7.

◗ **Niveau 1 :**

Des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Ce niveau regroupe les instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif, directement utilisables.

Il comprend pour le Groupe BMCE Bank Of Africa les actions cotées, les OPCVM, les obligations et les bons de trésor ainsi que les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance cotés sur des marchés actifs et suffisamment liquides.

◗ **Niveau 2 :**

Des données autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix).

Les instruments financiers cotés sur des marchés considérés comme insuffisamment actifs ainsi que ceux négociés sur des marchés de gré à gré sont présentés dans ce niveau. Les prix publiés par une source externe, dérivés de l'évaluation d'instruments similaires, sont considérés comme des données dérivées de prix ;

Le Groupe ne dispose pas d'instruments financiers évalués selon le niveau 2.

◗ **Niveau 3 :**

Des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables). Compte tenu de la diversité des instruments et des raisons de leur inclusion dans cette catégorie, le calcul de la sensibilité de la juste valeur à la variation des paramètres fournirait une information peu pertinente.

Les valeurs de marché des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs utilisés sont non observables ou ne peuvent être corroborés par des données de marché, par exemple en raison de l'absence de liquidité de l'instrument ou d'un risque de modèle significatif. Un paramètre non observable est une donnée pour laquelle aucune information de marché n'est disponible. Il provient donc d'hypothèses internes sur les données qui seraient utilisées par les autres participants de marché. L'évaluation de l'absence de liquidité ou l'identification d'un risque de modèle suppose l'exercice du jugement.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance classés en niveau 3 proviennent essentiellement des obligations détenues par les banques en Afrique Subsaharienne.

V / ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	déc-15	déc-14
Engagements de financements donnés	**9 846 296**	**10 122 682**
Aux établissements de crédit	1 023 096	1 257 036
A la clientèle	8 823 200	8 865 646
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	**2 491 359**	**2 347 719**
des établissements de crédit	2 491 359	2 347 719
de la clientèle	-	-

◗ **Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés.**

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition d'un autre établissement de crédit des concours de trésorerie, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

◗ **Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle.**

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition de la clientèle des concours de trésorerie, tels les ouvertures de crédits confirmés et les engagements de substitution sur émission de titres.

◗ **Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.**

Cette rubrique enregistre les engagements de financement reçus des autres établissements de crédit, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

Les engagements de financement donnés ont connu une légère baisse de -2.73% passant de 10 123 millions de dirhams au 31 décembre 2014 à 9 846 millions de dirhams au 31 décembre 2015. Contrairement aux engagements de financement donnés les engagements de financement reçus ont connu une hausse de 6.1% passant de 2 348 millions de dirhams à 2 491 millions de dirhams.

5.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	31-déc-15	31-déc-14
Engagements de garantie donnés	**27 255 712**	**21 930 665**
D'ordre des établissements de crédit	8 380 362	5 885 648
D'ordre de la clientèle	18 875 350	16 045 017
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	68 162 828	52 736 107
des établissements de crédit	65 458 883	51 735 698
de l'état et d'autres organismes de garantie	2 703 945	1 000 409

◗ **Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.**

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un établissement de crédit si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

◗ **Engagements de garantie d'ordre de la clientèle**

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un client, si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions en faveur de l'administration publique, les cautions immobilières, etc.

◗ **Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés**

Cette rubrique recense les cautions, avals et autres garanties reçues d'établissements de crédit.

◗ **Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers**

Cette rubrique enregistre les garanties reçues de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

6.1. DESCRIPTIF DE LA METHODE D'EVALUATION

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière.

L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

◗ **Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine**

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BMCE Bank (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

6.2. SYNTHESE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES REGIMES EXISTANTS

6.2.1. Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

	déc-15	déc-14
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	323 091	230 928
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	**323 091**	**230 928**

6.2.2. Evolution de la valeur actualisée des obligations

L'analyse de sensibilité appliquée sur les deux principales hypothèses actuarielles retenues pour les régimes de prestations (indemnités de fin de carrière, Médailles du travail) au 31 Décembre 2015 ressort comme suit :

Indemnité de fin de carrirèe	Variation Taux -50 pb	Variation Taux +50 pb
Taux d'actualisation	-6 966	6 328
taux de croissance des salaires	6 401	-6 984
Médaille du travail	**Variation Taux -50 pb**	**Variation Taux +50 pb**
Taux d'actualisation	-10 254	9 495
taux de croissance des salaires	10 585	-11 355

Hypothèses économiques	31/12/15
Taux d'actualisation	3,75%
Taux de croissance des salaires long terme (inflation Incluse)	3%

Hypothèses démographiques	
Modalités de départ en retraite	Départ Volontaire
Age de Départ en retraite	60 ans
Table de mortalité	PM 60/64 - PF 60/64

Le taux d'actualisation se base sur le taux de référence du marché secondaire des Bons du trésor (courbe des taux) – Duration : 22 ans environ.

6.2.3. Coût des régimes postérieurs a l'emploi

	déc-15	déc-14
Charge normal de l'exercice	17 474	16 644
Charge d'intérêt	12 475	11 689
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes		
Indemnités supplémentaires	29 949	28 334
Autre		
Coût net de la période		

6.2.4. Evolution de la provision inscrite au bilan

	déc-15	déc-14
Dette actuarielle d'ouverture	**230 928**	**218 134**
Charge normale de l'exercice	17 474	16 644
Charge d'intérêt	12 475	11 689
Pertes / Gains actuariels	-	-
Autres écarts actuariels	82 815	
Amortissement des gains et pertes nettes		
Prestations versées	-20 601	-15 539
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dette actuarielle de clôture	**323 091**	**230 928**
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

7.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

7.1.1. Opérations réalisées sur le capital

Opérations sur le capital	En nombre	Valeur unitaire	En MAD
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2013	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2014	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2015	179 463 390	10	1 794 633 900

7.1.2. Résultat par action

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

	déc-15	déc-14
CAPITAL (EN MAD)	1 794 633 900	1 794 633 900
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	179 463 390	179 463 390
RÉSULTAT PART GROUPE (EN MAD)	1 955 534 700	1 943 864 261
Résultat par Action (EN MAD)	10,90	10,83
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN MAD)	10,90	10,83

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action ;

7.2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DES BANQUES	Banque	37,00%	37,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	74,97%	74,97%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E

BMCE Bank Of Africa détient 37% des droits de vote de La Congolaise de Banque, et exerce un contrôle sur cette filiale répondant aux critères énoncés dans la norme IFRS 10.

Le pouvoir : BMCE Bank of Africa puise ses droits effectifs à partir du mandat de gestion qui lui a été confié par les autres actionnaires. Elle dispose de la majorité au sein du conseil d'administration avec 3 administrateurs, suivie de l'Etat congolais qui dispose de deux administrateurs.

Les rendements : BMCE Bank of Africa est exposé ou a droit aux bénéfices générés par la LCB à hauteur des actions dont elle dispose.

Lien entre pouvoir et rendements : BMCE Bank of Africa a la charge de nommer le Sénior Management de la LCB, ainsi elle a la capacité d'influer sur les rendements de cette entité.

7.3. REMUNERATION ET AVANTAGES ACCORDES AUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Rémunération des principaux dirigeants

Le Groupe BMCE entend par les principaux dirigeants les membres de la direction générale de la banque.

	déc-15	déc-14
Avantages à court terme	21 971	18 976
Avantages postérieurs à l'emploi	730	302
Autres avantages à long terme	4 442	4 264

A noter que les avantages du personnel à court terme représentent la Rémunération fixe charges patronales comprises des Dirigeants perçue au titre de l'année 2015.

Les avantages postérieurs à l'emploi représentent les reliquats de congés à rembourser en cas de départ, tandis que les Indemnités de fin de contrat de travail englobent les primes de fin de carrières et les médailles de travail à verser aux concernés à leur départ.

Jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration

	31/12/15			31/12/14		
	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé
Personnes physiques et morales Résidentes au Maroc	2 388	588	1 800	1 291	318	973
Personnes physiques et morales non Résidentes au Maroc	471	71	400	254	38	216
TOTAL	2 859	659	2 200	1 545	356	1 190

Prêts accordés aux principaux dirigeants

	déc-15	déc-14
Encours social	2 285	2 141
Encours logement	15 361	16 791
Total des encours	17 646	18 931

7.4. RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES

Relation entre BMCE BANK et les Sociétés faisant Partie du Périmètre de Consolidation et la Société Mère.

Bien entendu les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence et la Société Mère sont maintenus au niveau des états consolidés.

Eléments relatifs au bilan

	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration gobale
Actif				
Prêts, avances et titres	**1 269 189**	**3 364 895**	**54 163**	**14 060 300**
Comptes ordinaires	769 189	1 222 966	27 603	11 969 655
Prêts	500 000	530 829	26 560	309 843
Titres		1 611 100		1 780 802
Opération de location financement				
Actif divers				**1 297**
Total	**1 269 189**	**3 364 895**	**54 163**	**14 061 597**
Passif				
Dépôts	**-**	**628 482**	**-**	**12 063 530**
Comptes ordinaires		628 482		11 968 007
Autres emprunts				95 523
Dettes représentées par un titre				**1 791 937**
Passif divers				**206 131**
Total	**-**	**628 482**	**-**	**14 061 597**
Engagements de financement et de garantie				
Engagements donnés				1 802 434
Engagements reçus				1 802 434

Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration gobale
Intérêts et produits assimilés	-39 354	-51 012	-8 268	-415 056
Intérêts et charges assimilées				499 980
Commissions (produits)		-45 865		-285 938
Commissions (charges)				36 399
Prestations de services données				
Prestations de services reçues				
Loyers reçus		-116 473		-154 684
Autres		108 622		319 285

7.5. CONTRATS DE LOCATION

Informations sur les contrats de location financement

	"Investissement brut total"	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur
≤ 1 an	2 882 564	432 068	63 626
> 1 an ≤ 5 ans	8 355 789	4 886 328	290 582
> 5 ans	4 166 393	3 435 611	421 305
TOTAL	15 404 745	8 754 008	775 514

Informations sur les contrats de location simple

	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Loyers conditionnels totaux comptabilisés dans les produits de la période
≤ 1 an	220 000	
> 1 an ≤ 5 ans	900 000	
> 5 ans		
TOTAL	1 120 000	-

La quote-part de la valeur résiduelle dans le total des montants de financement est de 55%.

VIII - NOTE SUR LES RISQUES

8.1. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

8.1.1. Typologie des risques

8.1.1.1. Risque de crédit

Inhérent à l'activité bancaire, le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut-être corrélée à d'autres catégories de risques.

8.1.1.3. Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte de valeur d'instruments financiers, résultant des variations de paramètres de marché, de leur volatilité et des corrélations entre eux. Les paramètres concernés sont notamment les taux de change, les taux d'intérêt, ainsi que les prix des titres (actions, obligations) et des matières premières, des dérivés et de tous les autres actifs.

8.1.1.4. Risque global de liquidité et de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la situation financière d'un établissement à une évolution défavorable des taux d'intérêt.

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir faire face à ses flux de trésorerie ou ses besoins de collatéral au moment où ils sont dus et à un coût raisonnable.

8.1.1.5. Risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

8.1.1.6. Risque pays

Le risque pays comprend le risque politique ainsi que le risque de transfert. Le risque politique provient généralement d'une action du gouvernement d'un pays, telle que la nationalisation ou l'expropriation, ou d'évènements indépendants tels qu'une guerre ou une révolution, qui affectent la capacité des clients à honorer leurs obligations.

Le risque de transfert se définit comme le risque qu'un client résident ne puisse pas acquérir des devises dans son pays afin qu'il puisse honorer ses engagements à l'étranger.

8.1.2. Organisation de la gestion des risques

8.1.2.1. Les Instances relevant du Dispositif de Contrôle

◗ Le Pôle Risques Groupe

L'une des missions attribuées au Pôle Risques Groupe est le renforcement de la surveillance et la maîtrise des risques de crédit, de marché, pays et opérationnels. Le Pôle prend ainsi en charge :

- La définition de la politique des risques du Groupe ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements ;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques liés aux crédits, aux opérations de marchés et aux risques opérationnels ;

Le Pôle Risques Groupe est composé de six entités :

- Management des Risques Groupe
- Surveillance des engagements
- Analyse des Engagements
- Convergence Risques Groupe
- Consolidation & Pilotage Risques Groupe
- Pilotage Projets Risques Groupe

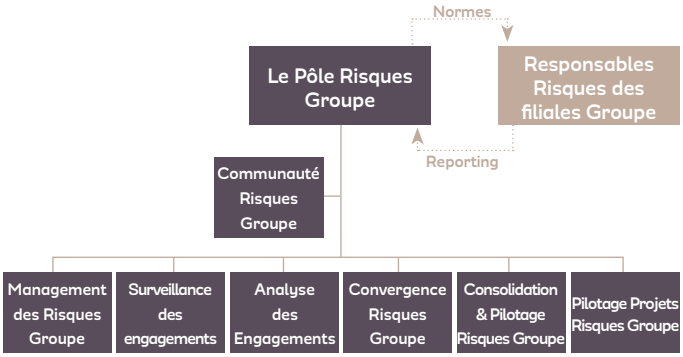

8.1.2.2. Les instances de Gouvernance

◗ Comité Risques Groupe

Le Comité des Risques du Groupe BMCE Bank of Africa est une instance émanant du Conseil d'Administration de BMCE Bank, dont les prérogatives sont élargies aux filiales directes et indirectes intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Ce Comité assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie et de gestion des risques, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de la banque et du Groupe, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière.

◗ Comités d'Audit et de Contrôle Interne Groupe

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe BMCE Bank of Africa est une instance émanant du Conseil d'Administration de BMCE Bank, dont les prérogatives sont élargies aux filiales et autres entités intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe assiste le Conseil d'Administration en matière de contrôle interne, notamment en veillant à ce que le système de contrôle interne et les moyens mis en place soient :

- Cohérents et compatibles de manière à permettre la surveillance et la maîtrise des risques au niveau de la banque et de ses filiales et la production des informations requises par le Régulateur dans le cadre de la surveillance consolidée du Groupe ;
- Adaptés à l'organisation du Groupe ainsi qu'aux activités des entités contrôlées ;
- Les informations financières destinées au Conseil d'Administration et aux tiers soient fiables et exactes, de nature à ce que les intérêts légitimes des actionnaires, des déposants et des autres parties prenantes soient préservés ;
- L'examen des comptes sociaux et consolidés soit réalisé avant leur soumission au Conseil d'Administration.

◗ Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale Groupe est en charge de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques du Groupe et de leur suivi.

Ce Comité, dont la périodicité est hebdomadaire, a pour principales missions le pilotage de l'activité de la Banque, la conduite des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques, le suivi du volet RH, la politique de communication commerciale, institutionnelle et financière.

◗ Comité de Pilotage & Gestion des Risques Groupe

Issue du Comité de Direction Générale du Groupe BMCE Bank of Africa, le Comité de Pilotage et Gestion des Risques BMCE Bank l'assiste en matière de gestion et suivi effectifs et opérationnels du (de la):

- Dispositif de pilotage des risques du Groupe ;
- Cohérence des activités du Groupe avec les Politiques des risques et limites fixées.

Le Comité s'assure de l'efficience du dispositif de pilotage des risques et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie sur les volets risques de Crédit, Marché, Pays et Opérationnels.

8.1.2.3. Les Comités de crédit

◗ Comité de Crédit Sénior

Il est présidé par le Président Directeur Général de la Banque et vice présidé par l'ADG Exécutif Groupe. Il est spécialisé par marchés, l'un en charge de l'Entreprise et la Grande Entreprise et l'autre des Particuliers & Professionnels.

Ces comités se réunissent deux fois par semaine et regroupent les Seniors Managers de la Banque.

◗ Comité de Crédit Régional

Le Comité de Crédit Régional (CCR) est tenu une fois par semaine. Les dates de tenue du CCR sont décidées par le Directeur Régional de chaque Région et communiquées à l'ensemble des membres.

8.1.2.4. Le Comité de surveillance des comptes en anomalie et de déclassement

Dans le cadre du suivi du portefeuille, le comité de surveillance des comptes en anomalie (central et restreint) se réunit mensuellement afin de suivre l'assainissement des comptes à risques et décider du déclassement

des créances présentant les critères réglementaires vers les catégories de créances en souffrance correspondantes.

8.2. RISQUE DE CREDIT

L'activité de crédit de la Banque s'inscrit dans le cadre de la politique générale de crédit approuvée par les hautes instances de la Banque. Parmi les principes directeurs énoncés figurent les exigences du Groupe en matière de déontologie, d'attribution des responsabilités, d'existence et de respect des procédures et de rigueur dans l'analyse du risque.

Cette politique générale est déclinée en politiques et en procédures spécifiques adaptées à la nature des activités et des contreparties.

8.2.1. Circuit de décision de crédit

8.2.1.1. Principes généraux

Le processus d'octroi au niveau de l'ensemble du Groupe BMCE Bank of Africa répond au principe de la Troïka et repose sur les principes suivants :

- L'ensemble des demandes de crédit suit le même processus d'octroi consistant à assurer le principe de la Troïka (à minima). Ainsi, au moins 3 personnes, dont impérativement une de la Filière Risques, doivent approuver toute demande de crédit sauf dans certains cas exceptionnels définis.

- La prise de décision, conjointe aux Filières Risques et Commerciale – avec au préalable une analyse contradictoire – s'exerce sur les dossiers accordés dans la délégation de pouvoirs aussi bien en local qu'en central, et ce dans une structure pyramidale à plusieurs niveaux, dont le niveau hiérarchique supérieur assure le rôle d'arbitre éventuel en l'absence de consensus

- Recours à la procédure d'escalade (n+1) en cas de désaccord entre la filière Risque et la Filière Commerciale

8.2.1.2. Les structures

La vision globale du processus d'octroi de crédit est schématisée comme suit :

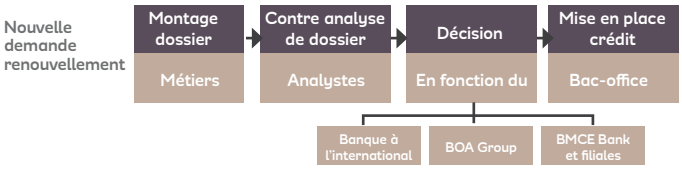

- Le montage du dossier de crédit incombe à la Filière Commerciale, chargée de la relation commerciale avec le client ;

- L'analyse contradictoire du dossier de crédit est réalisée par les Analystes crédit faisant partie de la Filière Risques de l'entité ;

- La prise de décision est conjointe aux Filières Risques et Commerciale, selon leurs niveaux de délégations respectifs ;

- La mise en place du crédit est effectuée par un back-office, structure indépendante des Filières Risques et Commerciale.

8.2.1.3. La prise de décision et le choix des circuits

Afin de faciliter l'exercice de notification, le principe d'une seule décision pour chaque proposition de crédit présentée doit être respecté.

Les décisions de crédit sont prises soit par circulation de dossier, soit par tenue d'un Comité de Crédit, via un processus manuel ou électronique.

8.2.1.4. La délégation

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un système de délégation qui prend sa source dans les pouvoirs conférés par le Conseil d'Administration d'une entité à des collaborateurs ou groupes de collaborateurs, dans les limites qu'il estime opportunes.

La délégation peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation, des volumes, des produits et des risques.

La délégation de pouvoir aux collaborateurs est intuitu personae sur la base de leurs capacités de jugement, expériences, compétences personnelles et professionnelles et formations.

8.2.1.5. Les règles d'approbation

La décision d'octroi de crédit est soumise à l'appréciation de la Troïka ou des Comités de crédit selon les niveaux d'approbation.

Le système des délégations de crédit en vigueur définit le nombre de niveaux de décision suivants:

- Un premier niveau local au sein de chaque filiale ;

- Un niveau de HUB (BOA Groupe et Banque à l'International) ;

- Un niveau Central au niveau de BMCE Bank.

Le niveau local au sein de l'entité peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation de l'entité, des volumes, des produits et des risques.

8.2.1.6. La composition d'un dossier de crédit

Toute demande de mise en place d'une ligne de crédit doit satisfaire aux conditions d'éligibilité du produit conformément aux fiches signalétiques de chaque produit de crédit. Toute décision de crédit est prise sur la base d'un dossier de crédit standard dont le format est défini en liaison avec la Filière Commerciale et la Filière Risques concernées et en coordination avec le Pôle Risques Groupe.

Un dossier de crédit est préparé pour chaque contrepartie ou transaction sur laquelle l'entité souhaite s'engager, ou sur laquelle l'entité est engagée dans le cas d'une revue annuelle ou d'un renouvellement et ce, sur la base des documents communiqués par le client tels que précisés dans les check-lists produits.

La check-list des documents à communiquer par le client et le canevas d'analyse sont homogènes au niveau du groupe et ils sont cadrés selon la nature des crédits. Le contenu d'un dossier de crédit doit fournir aux décisionnaires les informations et analyses qualitatives et quantitatives requises pour permettre la décision de crédit.

La Filière Commerciale en charge de la préparation du dossier de crédit est responsable de son contenu.

Le dossier de crédit reste le seul document de référence à toute prise de décision de crédit ; il doit être revêtu de toutes les signatures ou visas garantissant la qualité de son instruction au niveau voulu de la chaîne des responsabilités.

8.3. DISPOSITIF DE NOTATION

BMCE Bank dispose d'un outil de notation interne couvrant plusieurs segments de clientèle.

8.3.1. Principes directeurs de la notation

8.3.1.1. Unicité de la notation

La notation est établie pour chaque client, chaque client étant entendu comme un code tiers Groupe. Le processus de notation est ainsi réalisé pour chaque code tiers Groupe de telle manière à ce qu'un tiers ait une, et une seule note. Ainsi, BMCE Bank s'assure de l'unicité de la note pour chaque contrepartie évaluée.

8.3.1.2. Intégrité de la notation

Selon les principes réglementaires, les attributions de notations et leurs révisions périodiques doivent être réalisées ou approuvées par une partie qui ne bénéficie pas directement de l'octroi du crédit. Cette notion d'intégrité de la note est un élément central de la charte de gestion des risques de crédit qui doit permettre de renforcer et d'encourager l'indépendance du processus de notation.

8.3.1.3. Singularité de la notation

Pour chaque tiers de la Banque, un type de contrepartie est codifié. La notation de chacun des tiers est ainsi réalisée à partir du modèle associé à la contrepartie de référence de telle sorte que pour chaque tiers (dont le type de contrepartie est singulier et donc unique) l'évaluation soit réalisée à l'aide d'un seul modèle de notation, mais avec les données caractéristiques propres à la contrepartie concernée. Ainsi, BMCE Bank s'assure de la singularité de la note pour chaque contrepartie.

8.3.2. Échelle de notation

Selon l'échelle de notation adoptée par le Groupe BMCE Bank of Africa, la note finale de la contrepartie s'échelonne sur 11 niveaux :

Notes "Saines"	1	Probabilité de Défaut (PD) croissante
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	
	8	
Notes "Défaut"	9	Pre-douteux
	10	Douteux
	11	Compromis

Ainsi au 31 Décembre 2015, la répartition du portefeuille par classe d'actif se présente comme suit :

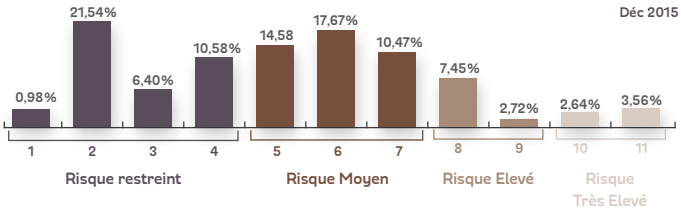

8.3.3. Scoring des particuliers

Le Scoring des particuliers consiste en la modélisation statistique du défaut et des comportements à risque de ce portefeuille de clientèle.

Ainsi, une grille de score comportemental pour les clients Salariés détenteurs d'un prêt à la consommation est affichée au niveau du système de Gestion Relation Client (GRC) avec des commentaires explicatifs de la cotation. Elle est mise à jour quotidiennement.

Aussi, une grille de score d'octroi spécifique couvre également les particuliers détenteurs d'un crédit immédiat conventionné. Enfin, des scores comportementaux pour les professionnels et les MRE ont été développés.

8.4. DISPOSITIF DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES RISQUES DE CREDIT

Le dispositif de contrôle et surveillance des risques de crédit permet d'assurer les contrôles de deuxième niveau, distincts de la surveillance quotidienne assurée par la Filière Commerciale.

L'application de ce dispositif est adaptable selon l'organisation propre des filiales du Groupe concernées en concertation avec le Pôle Risques Groupe.

La responsabilité du suivi du risque relève entièrement de la Filière Commerciale. En effet, la surveillance quotidienne des risques liés aux transactions est à la charge du responsable du dossier au sein de la Filière Commerciale. Pour remplir cette mission, la Filière Commerciale est aidée par la Filière Risques qui joue un rôle d'alerte.

L'objectif principal des contrôles du Pôle Risques Groupe est d'assurer l'efficience du système d'alerte précoce permettant, tant la gestion des risques que l'anticipation par la Filière Commerciale de risques potentiels pour une gestion appropriée du portefeuille de la Banque. Le Pôle Risques Groupe, à travers la Direction Surveillance des engagements, s'assure aussi que la surveillance de la Filière Commerciale est effectuée convenablement et alerte sur les défaillances notoires.

Le Pôle Risques Groupe n'est pas responsable de vérifier et d'approuver chaque transaction exécutée sous une facilité approuvée et validée. Cette tâche appartient à un back-office indépendant exécutant la transaction effectuée avec l'accord de la Filière Commerciale.

Les principales missions opérationnelles du Pôle Risques Groupe, dans le cadre du dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit, peuvent être synthétisées comme suit :

- Assurer les contrôles à priori ;
- Assurer les contrôles à postériori ;
- Identifier et suivre le portefeuille engagement selon plusieurs axes d'analyses : produits, maturités, bénéficiaires, secteurs d'activité,

agences, zones géographiques, … ;

- Fixer et suivre les limites de concentration ;
- Détecter et assurer le suivi des comptes en anomalies et des comptes à risques ;
- Classer le portefeuille des créances en souffrance selon les critères réglementaires et procéder à son provisionnement ;
- Conduire des stress tests ;
- Établir les reportings réglementaires et de pilotage interne.

8.4.1. Contrôle à priori

Les contrôles à priori comprennent l'ensemble des contrôles de conformité mis en œuvre avant la 1ère autorisation et utilisation d'une ligne de crédit. Ces contrôles viennent en complément des contrôles automatisés et de ceux effectués par la Filière Commerciale, le Back Office, le Département Juridique….

La mise en œuvre de ces contrôles est assurée par le Pôle Risques Groupe. Ces contrôles concernent principalement :

- Les données de la proposition de crédit ;
- Le respect du niveau de délégation ;
- La conformité de la documentation juridique ;
- Des conditions et réserves émises avant la 1ère utilisation des fonds ou de la facilité ;
- Les données saisies dans le système d'information.

8.4.2. Contrôles à posteriori

A l'instar des contrôles à priori, les contrôles à posteriori sont assurés par le Pôle Risque Groupe.

L'objectif de ces contrôles est d'assurer la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques de crédit avec une vision portefeuille et non seulement contrepartie. Une attention particulière est ainsi portée sur la qualité du crédit, l'anticipation et la prévention des irrégularités et des risques d'une part, et au contrôle et à la surveillance du suivi des risques par la Filière Commerciale d'autre part.

8.4.2.1. Pilotage du portefeuille des engagements

Le pilotage du portefeuille des engagements du Groupe et de ses entités est opéré à travers plusieurs indicateurs, tant sur les risques à l'octroi que sur les risques en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle à postériori qui consiste à identifier et à suivre tous les engagements du Groupe et de ses entités selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : produits, maturités, clients, groupes d'affaires, segments de clientèle, notations de contrepartie, catégories de créances (saines et souffrance), secteurs d'activité, agences, zones géographiques, types de sûreté, … Les analyses multicritères sont un outil de pilotage des risques de crédit.

La production des analyses multicritères du portefeuille des engagements est de la responsabilité de la Filière Risques de crédit qui assure par ailleurs le reporting des risques de crédit, tant en interne, vis-à-vis des Comités des Risques et du management, qu'en externe, Vis-à-vis des régulateurs.

8.4.2.2. Limites de concentration

La gestion des risques de crédit s'appuie sur un dispositif selon lequel les stratégies des métiers, y compris en cas de lancement de nouvelles activités ou de nouveaux produits, font l'objet d'un avis risques et de limites de risques formalisées. Pour le Groupe BMCE Bank of Africa, le risque de concentration de crédit peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties individuelles ;
- Des groupes d'intérêt ;
- Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à un même pays.

8.4.2.2.1. Contreparties individuelles

Le Groupe procède mensuellement au suivi des concentrations individuelles, sur base sociale et consolidée, et assure une surveillance rapprochée des engagements de ses 10, 20 et 100 premiers clients ayant les plus grands engagements.

A fin Décembre 2015, les engagements envers ces principaux débiteurs se présentent comme suit :

	déc-15 % dans le total
ENGAGEMENTS DES 10 PREMIERS CLIENTS	9,18%
ENGAGEMENTS DES 20 PREMIERS CLIENTS	12,97%
ENGAGEMENTS DES 100 PREMIERS CLIENTS	26,28%

8.4.2.2.2. Groupes d'intérêt

La diversification par contrepartie du portefeuille fait l'objet d'un suivi régulier, notamment dans le cadre des politiques de concentration individuelle du Groupe. Ainsi, les risques de crédit encourus sur des contreparties ou groupe de contreparties bénéficiant de concours relativement importants, supérieurs à 5% des fonds propres, font l'objet d'une surveillance particulière, tant sur base individuelle que consolidée.

De plus, le contrôle des grands risques s'assure également que le montant total des risques encourus sur chaque bénéficiaire ne dépasse pas 20 % des fonds propres nets consolidés du Groupe comme cela est exigé par la réglementation bancaire marocaine. Le Groupe BMCE Bank of Africa veille au respect des seuils de concentration de la directive de Bank Al Maghrib.

8.4.2.2.3. Contreparties appartenant à un même secteur d'activité

La méthodologie de fixation des limites sectorielles mise en place est fondée sur un modèle statistique se basant sur le taux de défaillance historique et le nombre de contreparties par secteur d'activité et par classe de risque (rating).

L'objectif étant la modélisation du risque de défaut par des techniques économétriques appropriées, en utilisant une variable aléatoire dépendante dont la valeur est le résultat du dénombrement des réalisations des événements de défaut.

La démarche est basée sur les hypothèses de l'indépendance des

contreparties et la non corrélation des défauts. Ainsi, la notion clé de cette approche méthodologique est la probabilité de défaut d'une contrepartie donnée. Cette probabilité est mesurée par le biais de l'exploitation du taux de défaillance du couple rating /secteurs d'activité.

Le modèle permet aussi de calibrer les enveloppes à allouer à chaque secteur d'activité compte tenu notamment du plan de développement de la banque et de la sinistralité sectorielle. Cette démarche adoptée par le Pôle Risques Groupe est complétée par la mise en œuvre de back Testing du modèle semestriellement.

La revue des limites sectorielles est réalisée semestriellement en concertation avec la filière commerciale et le Centre d'Intelligence Économique de la banque qui apportent leur vision métier et chiffrage des perspectives macroéconomiques et sectorielles. Les avis de ces entités permettent ainsi de challenger et de conforter davantage la pertinence du modèle par rapport au contexte économique.

La répartition des engagements du Groupe sur la clientèle par secteurs d'activités se présente comme suit à fin Décembre 2015.

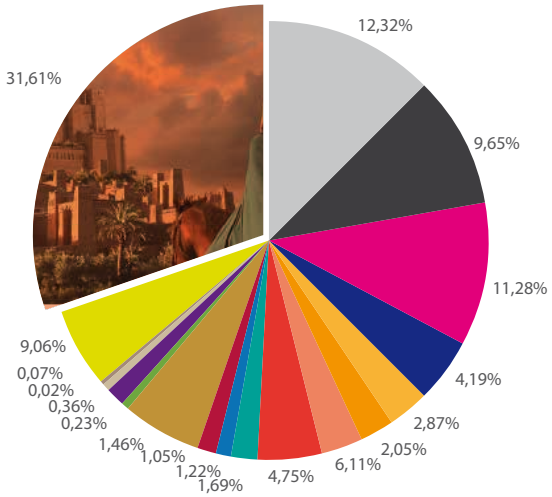

- Activités financières
- Promotion immobilière
- Commerces, réparations automobiles et d'articles domestiques
- Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau
- Transport et Communications
- Industries alimentaires et du tabac
- Bâtiments et travaux publics
- Industries métallurgiques, mécaniques, électriques et électroniques
- Hôtels et restaurants
- Industries textiles, de l'habillement et du cuir
- Industries chimiques et para chimiques
- Industries manufacturières diverses
- Industries extractives
- Agriculture, chasse, sylviculture
- Administrations publiques
- Pêche, Aquaculture
- Autres sections
- Retail

8.4.2.2.4. Contreparties appartenant à un même pays

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

Le risque pays peut aussi résulter de la limitation de la libre circulation des capitaux ou d'autres facteurs politiques ou économiques, il est alors qualifié de risque de transfert. Il peut également découler d'autres risques en liaison avec la survenance d'événements impactant la valeur des engagements sur le pays concerné (désastres naturels, chocs extérieurs).

La politique risque pays du Groupe a comme principale objectif la mise en place d'un système qui permet d'évaluer, limiter, réduire et si nécessaire suspendre de manière prudente ses engagements sur les pays à haut risque et ce, d'une manière synchronisée à l'échelle du Groupe.

La politique risque pays comprend outre la stratégie de prise en charge du risque pays, les principes de recensement, de gestion et de contrôle de ces risques ainsi que les structures organisationnelles responsables. L'élément central de ce dispositif de gestion permettant la prévention du risque est le système de délégation et de limitation des engagements.

Ce système a été conçu de manière à être de plus en plus limitatif au fur et à mesure que risque pays augmente. Ainsi, le niveau d'engagement est calibré en fonction du niveau du risque pays, reflété par la notation attribuée à chaque pays, et du pourcentage de fonds propres de chaque entité du groupe.

Les engagements de BMCE Bank sont pour la plus grande partie domestiqués au Maroc. Les engagements sur les contreparties étrangères de BMCE Bank concernent les établissements de crédit étrangers. Ces engagements font l'objet :

- d'une autorisation après une notation et analyse des fondamentaux de chaque contrepartie ;
- d'un suivi mensuel, et sont communiquées à la banque centrale à travers un état réglementaire.

Les reportings réalisés offrent une vue d'ensemble de l'engagement global du Groupe BMCE Bank of Africa à l'égard des contreparties bancaires étrangères. Ils reflètent l'engagement par pays qui comprend l'ensemble des actifs inscrits au bilan et en Hors bilan représentant des créances sur les résidents des pays étrangers.

En complément de ces états, le Management des Risques Groupe élabore mensuellement un rapport analytique sur les expositions étrangères du Groupe BMCE Bank of Africa.

Ce rapport permet d'apprécier le niveau des expositions étrangères du Groupe BMCE Bank of Africa et constitue un tableau de bord pour le suivi de l'évolution du Risque inhérent à chaque pays. Le dispositif risque pays du Groupe se présente comme suit :

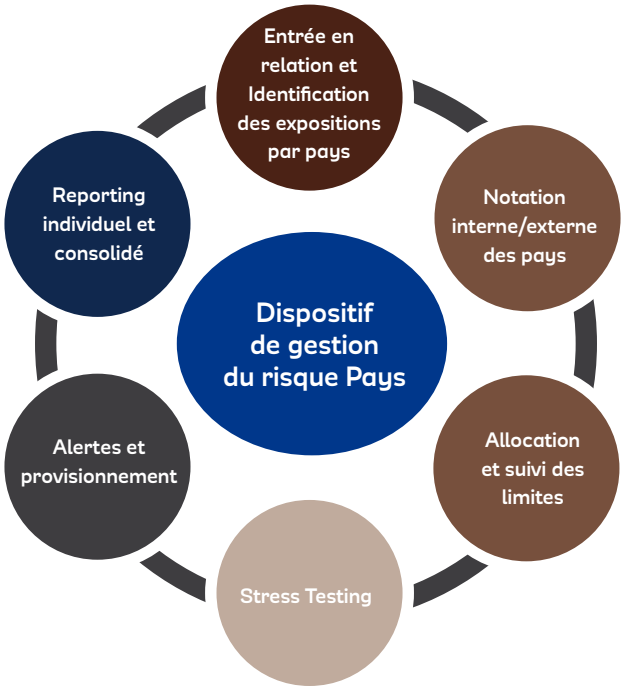

Le Management des Risques Groupe a entamé des travaux pour étendre le dispositif de gestion du risque pays à toutes ses filiales en Afrique et ce dans le cadre du projet de déploiement du dispositif de Contrôle Interne et de Maitrise des Risques Groupe.

La structure des expositions sur la clientèle du Groupe par grandes zones géographiques à fin Décembre 2015 se présente comme suit :

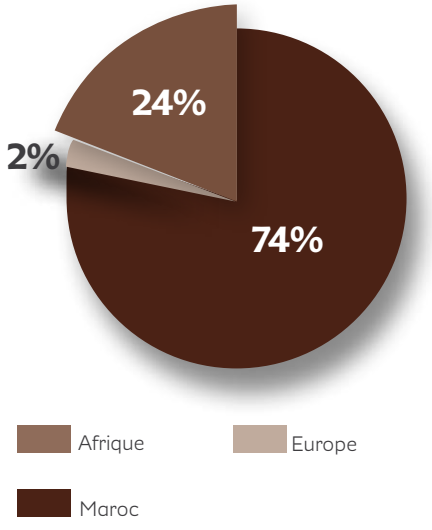

8.4.2.3. Contrôle des comptes en anomalie et des comptes à risques

8.4.2.3.1. Contrôle des comptes en anomalie

Ce contrôle à posteriori a pour objectif de détecter les utilisations irrégulières de comptes et d'identifier les anomalies récurrentes afin d'en exiger la régularisation par la Filière Commerciale ou a minima la justification de leur irrégularité.

Ce contrôle est donc réalisé indépendamment de la gestion quotidienne assurée par la Filière Commerciale. Les comptes en anomalies les plus importants se rapportent aux dossiers de crédits dont :

- les autorisations de crédits sont échues ;
- les garanties ne sont pas constituées ;
- les lignes de crédits ne sont pas utilisées pendant plus de 6 mois.

Ces critères constituent des conditions minimales de dossiers présentant des anomalies qui font l'objet d'une détection, automatisée, et d'un suivi conjoint avec la Filière Commerciale.

8.4.2.3.2. Contrôle des comptes à risques

Les comptes à risques représentent un risque susceptible de s'aggraver ultérieurement engendrant ainsi un coût pour la Banque. Ils sont constitués des engagements qui présentent, soit une dégradation avérée de la qualité des risques identifiée par des critères quantitatifs, soit une dégradation potentielle des risques identifiée par des critères qualitatifs.

Les comptes à risques sont constitués des comptes qui :

- Sont gelés : La notion de comptes gelés signifie des comptes à vue qui, après fusion si prévue, n'enregistrent pas de mouvements créditeurs réels sur une durée de 30 jours (hors déblocage de crédit...) couvrant au moins le montant des agios imputés à ces comptes ainsi qu'une partie significative (12% du solde débiteur) desdits soldes débiteurs
- Enregistrent des impayés tels que :
  - les encours des crédits amortissables dont une échéance n'est pas réglée 30 jours après son terme ;
  - les encours des crédits remboursables en un sont pas honorés 30 jours après leur terme ;
  - les créances commerciales escomptés par la Banque et retournées impayées,
- Enregistrent des dépassements persistants, au-delà d'un mois, par rapport aux autorisations accordées. Toutefois, afin d'éviter d'éventuels risques opérationnels, les entités contrôlent sur base hebdomadaire, les dépassements autorisés d'un certain niveau (discrétion locale de chaque entité).
- Enregistrent des expositions dont le remboursement est susceptible d'être incertain en raison de considérations liées à d'autres informations quantitatives ou qualitatives négatives sur le client telles : une notation en risque élevé, événements et litiges concernant les principaux actionnaires (décès, redressement judiciaire...).

Ces critères constituent des conditions minimales de détection des comptes à risques.

La Filière Commerciale, qui de par sa connaissance et son suivi quotidien de ses relations, et le Pôle Risques Groupe font ressortir et présenter comme compte à risques tout autre compte, si ils le jugent nécessaire. L'appréciation, l'intervention et la complémentarité entre les Filières Commerciale et Risques demeurent déterminantes dans l'identification des critères nécessitant une inscription parmi les comptes à risques.

La responsabilité du suivi, au jour le jour, de ces risques incombe à la Filière Commerciale. Toutefois, la détection de ces comptes à risques sur base mensuelle est de la responsabilité de la Filière Risques. La détection est effectuée, pour les critères quantitatifs, par le biais d'extractions informatiques des applications et systèmes opérants.

Dès la constatation de ces risques caractérisés et certains, la Filière Risques demande des explications à la Filière Commerciale. Cette dernière met en œuvre tous les moyens à sa disposition afin d'assurer la récupération de la créance.

Des comités mensuels de surveillance des comptes à risques sont tenus pour discuter de l'assainissement des comptes en anomalie et des comptes à risques.

8.4.2.3.3. Revue annuelle des dossiers

Tout client particulier ou entreprise ayant un engagement à l'égard d'une entité du groupe fait l'objet d'une revue annuelle par le Comité de crédit compétent, qu'il y ait ou non besoin d'approbation ou de renouvellement d'une facilité.

Le Pôle Risques Groupe à la responsabilité de tenir à jour en permanence le calendrier prévisionnel des revues annuelles, en liaison avec la Filière Commerciale.

8.4.2.3.4. Contrôles thématiques

Contrairement aux contrôles précités, les contrôles thématiques n'ont pas un caractère systématique, ils concernent un point ou un risque spécifique selon les besoins. Ils sont réalisés par Le Pôle Risques Groupe à la demande de la Direction Générale ou autres instances de gouvernance.

8.5.3. Classification des crédits

Après la revue périodique, mensuelle, du portefeuille de la Banque et l'analyse des dossiers à risques, chaque filiale procède à la revue de sa classification réglementaire des crédits en s'alignant sur les exigences réglementaires locales.

Cette revue est actée dans le cadre des comités de surveillance des comptes en anomalie et comités de déclassement et ce sur proposition de la fonction Risques de chaque entité. Les décisions de ces comités sont mises en œuvre à travers l'exécution et le suivi du transfert des comptes sains à la catégorie de créances en souffrance correspondantes ainsi que de leur provisionnement.

Le tableau présente la valeur nette comptable des encours de créances non dépréciées présentant des impayés (par antériorité d'impayés) et des encours dépréciés de l'activité au Maroc

En millions de dirhams	2015					2014				
	Echéancement des encours non provisionnés ayant des impayés				Actifs dépréciés (CES)	Echéancement des encours non provisionnés ayant des impayés				Actifs dépréciés (CES)
	< 90 jours	>90 jours < 180 jours	>180 jours < 1 an	Total		< 90 jours	>90 jours < 180 jours	>180 jours < 1 an	Total	
Grande Entreprise	515	141	0	656	1 952	214	235	1	450	1 268
Réseau Entreprises	153	130	216	499	2 992	301	0	188	489	2 756
Réseaux Particuliers et Professionnels	1 179	180	53	1 412	2 183	1 395	16	1	1 412	2 024
Total	1 847	451	270	2 568	7 127	1 910	251	189	2 350	6 048

8.5.4. Garanties

Le Groupe reçoit différentes catégories de garanties en contreparties de ces concours de crédit. En règle générale, les garanties exigées sont en fonction de deux éléments : la nature des crédits demandés et la qualité des contreparties.

Ainsi, le Groupe dispose systématiquement pour tous les crédits immobiliers (crédits à l'habitat et crédits à la promotion immobilière) des hypothèques sur les biens financés ainsi que des délégations d'assurance.

Les garanties hypothécaires font l'objet d'une évaluation systématique, préalable à leur acceptation, et ce par un organisme spécialisé indépendant ou par les services compétents chaque fois que la valeur déclarée par le client dépasse six cent mille dirhams.

De même, le financement des marchés publics, des marchandises, du matériel d'équipement et des fonds de commerces est systématiquement garantie par des nantissements des éléments financés ainsi que par des délégations d'assurance.

En plus de ces garanties, le Groupe conforte généralement sa position par des cautions personnelles des contreparties chaque fois qu'il estime nécessaire en fonction de la qualité de ces derniers.

Garanties transférables

Le Groupe ne détient pas d'actifs en garantie qu'il est autorisé à vendre ou à redonner en l'absence de défaillance du propriétaire de la garantie.

Les garanties usuellement prises par le Groupe, servent à le couvrir en cas de défaut des clients de leurs engagements et ce, conformément aux dispositions juridique prévues sur tous les contrats de crédit.

8.5.5. Conduite de stress-tests

Le Groupe BMCE Bank of Africa effectue semestriellement des simulations de crise (stress tests) pour évaluer la vulnérabilité de son portefeuille de crédits en cas de retournement de conjoncture ou de détérioration de la qualité des contreparties.

Les stress-tests sont conduits afin d'apprécier la capacité de la Banque à résister en cas d'événements extrêmes inattendus. Opérationnellement, ils consistent en des simulations de scénarii de défaut d'un pourcentage de contreparties dont la finalité est d'en mesurer l'impact sur les provisions et par conséquence sur la rentabilité et les fonds propres prudentiels.

La pertinence des différents scénarii fait objet d'un examen régulier deux fois par an. Cet examen est effectué en fonction d'objectifs escomptés de la réalisation des stress tests et chaque fois que les conditions du marché

laissent entrevoir une évolution potentiellement défavorable susceptible d'impacter sérieusement la capacité du Groupe à y faire face.

Les résultats des stress test sont portés à la connaissance du Comité de Pilotage et de Gestion des risques Groupe ainsi qu'au Comité des Risques Groupe.

8.5.6. Reporting Risques de crédit

Dans le cadre du suivi des risques de crédit, Risques Groupe a mis en place une procédure spécifique pour l'élaboration de reporting risques crédit afin d'améliorer et d'harmoniser le pilotage du risque de crédit au niveau de l'ensemble du Groupe. Ces reportings visent à répondre aux besoins des interlocuteurs dédiés, à des fins de surveillance, de pilotage ou réglementaire. Ils servent également de support à la communication financière du Groupe BMCE Bank of Africa.

Ces reportings viennent ainsi compléter les différents reportings réglementaires que doit élaborer le Pôle Risques Groupe pour répondre aux exigences réglementaires Groupe et locales d'une part, et les états de reportings comptables et autres à caractère risques élaborés par les autres fonctions de l'entité d'autre part. Le principe d'élaboration de ces reportings consiste à présenter une synthèse de la gestion des risques des différentes entités.

Le reporting des risques de crédit concerne l'ensemble des risques de crédit induits par les activités sur l'ensemble des entités du Groupe BMCE Bank of Africa. Chaque entité s'organise selon ses spécificités pour répondre aux besoins de ces reportings.

8.5.7. Déploiement du dispositif de maîtrise des risques au niveau des filiales à l'international

La phase de l'opérationnalisation du Programme Convergence, en ligne avec les ambitions du Groupe, bien avancée au cours de l'année 2015, qui a été marquée par la poursuite du déploiement des dispositifs au sein de nouvelles filiales afin de couvrir l'ensemble du périmètre géographique du Groupe.

Ainsi, à fin 2015 un bilan du déploiement dans les filiales de la Côte d'ivoire et du Sénégal a été réalisé afin de tirer tous les enseignements et ajuster le cas échéant le dispositif pour la suite du déploiement en 2016.

Dispositif Risque de crédit

Le bilan de déploiement du dispositif risques de crédit au niveau des 9 premières filiales BOA déployées (BOA Burkina Faso, BOA Bénin, BOA Côte d'Ivoire, BOA Sénégal, BOA Niger, BOA Madagascar, BOA Mali, BOA Kenya et BOA Ouganda) est positif.

Deux autres filiales ont été déployées depuis lors à savoir la BOA Togo et BOA Mer Rouge :

- Structure organisationnelle et schéma délégataire définis et validés la Direction Générale et en cours de validation par le Conseil d'Administration:
- Présentation des impacts du nouveau schéma délégataire sur les circuits d'approbation des dossiers de crédit et accompagnement dans l'exercice du principe d'escalade en cas de divergence
- Mise en place des agendas pour la tenue des comités et s'assurer de l'envoi des PV des comités à la direction des risques du Groupe BOA
- Outils de pilotage et Reporting déployés et utilisés par l'ensemble des filiales BOA
- Appui à l'exploitation de la grille de Notation Interne «Grande Entreprise» lors de l'instruction des dossiers de crédit.
- Surveillance des engagements avec la mise en place des contrôles à priori et à postériori des dossiers de crédit
- Mise en place du reporting permettant un meilleur pilotage des flux des dossiers en termes de délais de traitement et de volumétrie.
- Fiabilisation des données « Entreprises » en cours de finalisation

Les travaux ont été initiés au niveau de la LCB (Gap analysis processus) et une note de cadrage a été élaborée. La poursuite et finalisation du déploiement interviendra le long du 1er semestre 2016

Parallèlement, les développements informatiques de la Base Tiers et Engagements Groupe par les équipes IT BMCE sont finalisés. Cette Base Groupe est un outil incontournable pour le pilotage et le monitoring des risques de crédit à un niveau consolidé :

- Les travaux de construction du socle de la Base Engagements et Tiers Groupe ont été finalisés en Mars 2015 (Entrepôt de centralisation des flux, interface de contrôles des données et de rapprochement compta/gestion, génération des reporting automatisés...)
- Les flux de gestion Tiers et engagements et les informations comptables émanant des Systèmes sources de 17 filiales du Groupe BMCE ont été développés et automatisés par les équipes IT de chacune des filiales (BMCE Bank SA, LCB, 12 filiales BOA (Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Niger, Côte d'ivoire, Kenya, Ouganda, Madagascar, Mer rouge, RDC, Tanzanie, Ghana, Togo, BCB et France), 3 filiales marocaines (Salafin, Maghrebail et Maroc factoring)). Les données Tiers et engagement de 4 filiales BOA sont intégrées en mode dégradé au niveau de la BEG à partir de la balance détaillée (France, Mali, Togo, RDC).

Ainsi, les flux de données de 20 filiales du Groupe BMCE sont désormais intégrés et centralisés au niveau de la Base Engagements Groupe, couvrant ainsi plus de 95 % des engagements du Groupe

- La production des reporting de pilotage des risques de crédit est automatisée. Ces tableaux de bord sont en cours de recette métiers pour ces 10 filiales. ((Exercice en cours sur l'arrêté du 30/06/2014 et 31/12/2015).
- Le processus d'administration fonctionnelle et technique de la BEG est en cours de mise en place.

Dispositif Risques opérationnels

Le dispositif de gestion des risques opérationnels a été déployé au niveau des 9 filiales (BOA Bénin, BOA Côte d'Ivoire, BOA Burkina FASO, BOA Sénégal, BOA Niger, BOA Mali, BOA Madagascar, BOA France et BBI UK) :

Les cartographies des risques opérationnels sont finalisées et validées par les équipes locales pour les 5 domaines « crédit, moyens de paiement, gestion des comptes client, international et comptabilité »

Les travaux de déploiement du dispositif de risques opérationnels au niveau de BOA Togo et BOA RDC ont été entamés et seront finalisés en Avril 2016 sur les 5 domaines.

La revue et mise à jour de la cartographie RO de la LCB a également été entamée et devra être finalisée lors du 1er semestre 2016.

8.6. DESCRIPTIF DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET

BMCE Bank a mis en place un dispositif de pilotage des risques bilanciels tels que les risques de liquidité et de taux d'intérêts, de telle sorte à pouvoir suivre leur évolution de manière continue en fonction de la tendance des marchés financiers, et de l'activité de la Banque.

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un horizon moyen long terme, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place veille à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Economique des Fonds propres ;
- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque ;
- Orienter la stratégie de la Banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance qui se présentent.

La Banque a institué un Comité ALCO, afin de suivre la réalisation de ces objectifs, avec comme principales missions :

- Formuler la politique actif - passif ;
- Organiser et animer les sous comités actif-passif ;
- Avoir une connaissance approfondie des types de risques inhérents aux activités de la Banque et rester informé de l'évolution de ces risques en fonction de la tendance des marchés financiers, des pratiques de gestion de risques, et de l'activité de la Banque ;
- Revoir et approuver les procédures destinées à limiter les risques inhérents aux activités de la Banque en matière d'octroi de crédits, d'investissements, de trading et autres activités et produits significatifs ;
- Maitriser les systèmes de reporting qui mesurent et contrôlent quotidiennement les principales sources de risque ;
- Revoir et approuver périodiquement les limites de risque en fonction de changement éventuels dans la stratégie de l'institution, approuver les nouveaux produits et réagir à des changements importants des conditions de marché ;
- S'assurer que les différentes lignes de business sont convenablement gérées, par les RH ayant un niveau de connaissance, d'expérience et d'expertise homogène avec la nature des activités supervisées.

Responsabilités des différents intervenants dans la gestion du risque de taux et de liquidité

Le maintien de l'équilibre bilanciel à court et moyen terme, suppose l'implication de l'ensemble des intervenants au niveau de la Banque, et la définition des responsabilités de chacun dans la gestion du risque de liquidité.

C'est ainsi que chaque entité de la Banque dispose d'un budget / objectifs validés au Comité de Direction Général sur un horizon moyen terme, permettant ainsi aux instances appropriées de suivre et de contrôler de manière ordonnée la réalisation du plan triennal de manière globale dans le respect des grands équilibres de la Banque et des ratios règlementaires.

Le département ALM suit sur une base régulière l'évolution de la structure bilancielle par rapport au plan et signale tout écart dans le cadre du comité ALCO ou toutes les entités sont représentées pour prendre les dispositions correctrices nécessaires.

Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but, d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la Banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan.
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyens et longs termes par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la Banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la Banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la Banque :

- Le coefficient de liquidité doit être supérieur a 100% (tel que défini par la Banque Centrale). Cet indicateur permet d'évaluer le taux de couverture des exigibilités à un mois par les actifs liquides disponibles à un mois.
- Le coefficient de liquidité affiche 110% au 31 décembre 2015, au-dessus de la limite règlementaire de 100%.
- Le Coefficient LCR (*Liquidity Coverage Ratio*), affiche 122% sur base consolidée au 31 décembre 2015 au-dessus de la limite réglementaire de 60% fixée par Bank Al Maghrib pour l'année 2015.
- Le profil des impasses cumulées : la technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le

niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long terme.

Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

Echéancier par maturité

- Le tableau suivant présente les soldes au bilan des actifs et passifs financierspar date d'échéance contractuelle.

En millions de dirhams	A Vue	de J-1 à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Echéance non déterminée	Total	A Vue	de J-1 à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Echéance non déterminée	Total
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèq	10 403						10 403	9 967						9 967
Actifs financiers évalués à la juste valeur						25 760	25 760						28 610	28 610
Actifs financiers disponibles à la vente						6 847	6 847						4 891	4 891
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 754	2 853	2 398	3 898	1 774	2 294	20 971	6 400	2 489	1 909	3 283	1 600	392	16 073
Prêts et créances sur la clientèle	27 518	42 135	34 255	26 586	28 602	14 183	173 280	26 167	34 358	30 332	25 433	25 794	13 068	155 153
Placements détenus jusqu'à leur échéance		2 150	2 853	9 635	9 921		24 559		1 845	1 362	8 331	6 616		18 153
Actif d'impôt exigible						64	64						199	199
Actif d'impôt différé						474	474						446	446
Comptes de régularisation et autres actifs						5 364	5 364						4 979	4 979
Participations dans des entreprises mises en équivalence						586	586						514	514
Immeubles de placement						3 035	3 035						835	835
Immobilisations corporelles						6 516	6 516						5 847	5 847
Immobilisations incorporelles						704	704						744	744
Ecarts d'acquisition						852	852						832	832
TOTAL ACTIFS	45 675	47 137	39 507	40 120	40 297	66 678	279 414	42 524	38 692	33 602	37 047	34 810	61 358	247 243
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux							0	0						0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat					2 047		2 047				2 746			2 746
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	12 218	26 276	6 781	5 186	350	365	51 176	5 146	15 911	6 517	4 953	217	399	33 143
Dettes envers la clientèle	131 377	26 626	17 036	3 216	0.2	0	178 255	133 580	11 105	13 696	2 638		251	161 269
Titres de créance émis		2 559	2 361	3 822	205	22	8 968		2 639	5 023	5 485		23	13 170
Passif d'impôt exigible						131	131						55	55
Passif d'impôt différé						1 130	1 130						1 100	1 100
Comptes de régularisation et autres passifs						6 315	6 315						7 636	7 636
Provisions						651	651						523	523
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie			292	2 339	6 000	8	8 639		5	261	2 307	4 194	28	6 795
Capitaux Propres						22 109	22 109						20 803	20 803
TOTAL PASSIFS	143 595	55 460	26 469	16 610	6 555	30 732	279 422	138 726	29 660	25 497	18 128	4 411	30 818	247 241
GAPS DE LIQUIDITE	-97 921	-8 323	13 038	23 510	33 743	35 946	-73	-96 192	9 031	8 105	18 919	29 399	-30 540	2

- L'échéance des actifs et passifs financiers évalués en valeur de marché relevant du portefeuille de négociation et du portefeuille des actifs financiers disponibles à la vente est réputée non déterminée dans la mesure où ces instruments financiers sont liquides, destinés à être cédés ou remboursés ou mis en pension avant la date de leur maturité contractuelle.

Risque de Taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêts vienne réduire les marges prévisionnelles de la banque.

La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur Economique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer au travers un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scenario de variation des taux de 200 pbs tel que préconisé par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur Economique des fonds propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois a des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport au PNB prévisionnel.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen long termes.

Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements actif / passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

Sensibilité de la valeur du portefeuille bancaire

Des simulations de stress testing sont effectuées afin d'évaluer l'impact d'une variation des taux sur la marge d'intérêt ainsi que sur la valeur Economique des Fonds Propres.

A fin décembre 2015, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de 200 pbs sur la marge d'intérêt est estimé à 53 MDH, soit 0.9% du PNB prévisionnel 2015, inférieur à la limite ALCO fixée à 5%.

La variation de la valeur économique des Fonds Propres face à un choc de taux de 200 pbs, est estimé à 944 MDH soit 6% des Fonds Propres réglementaires, inférieure à la limite ALCO fixée à 20%.

8.7. RISQUE DE MARCHE

L'essentiel de l'activité de marché du Groupe est concentré au niveau de BMCE Bank qui s'accapare 99% du total de cette activité. Le reliquat est assuré au niveau de la filiale de Londres.

La gestion des risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank of Africa s'inscrit dans le cadre du respect des normes réglementaires telles que définies par les autorités de tutelle et l'application des saines pratiques de gestion définies au niveau international notamment par les accords de Bâle.

Les risques sur les opérations de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent pour le Groupe BMCE Bank of Africa notamment :

- Le Risque de taux d'intérêt ;
- Le Risque de change ;
- Le risque de crédit sur opérations de marché.

Cartographie des instruments.

La cartographie des produits traités au niveau du portefeuille de négociation du Groupe BMCE Bank of Africa se répartit par facteur de risque comme suit :

Produits de change	Change cache
	Change au comptant
	Change à terme
	Dérivés de change
	Swap de change
Produits sur titres de propriété	Titres de propriété
	Dérivés sur actions/indices
	OPCVM Actions
Produits de taux	I- Prêts/Emprunts corporate et interbancaires
	Taux fixe (MAD et devises)
	Taux variable (MAD et Devises)
	II- Titres de créances négociables et tires obligatoires
	II-1 Titres souverains (inclus : titres émis par le Royaume du Maroc)
	Taux fixe (MAD)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	II-2 Titres émis par des établissements de crédit et entreprises
	Taux fixe (MAD)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	III- Prêts/Emprunts de titres
	Prêts/Emprunts de titres
	Repo/reserves repo
	IV- Dérivés de taux
	Swaps de taux
	Future de taux
	Forward Rate Agreement
	V- OPCVM de taux
	OPCVM Monétaire
	OPCVM Obligataire
Produits sur matières premières dérivés de crédit	Futures sur matières
	Options sur futures sur matières premières
	Crédit default Swaps (CDS)
	Crédit Linked Note (CLN)

8.7.1. Dispositif de Gestion des Risques de Marché

8.7.1.1. Gouvernance

Les principaux acteurs du dispositif de gestion des risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank of Africa sont :

- La Direction Générale qui met en oeuvre les stratégies et politiques en matière de gestion des risques de marché approuvées par le Conseil d'Administration ;
- Le Comité Risques Groupe qui définit la politique de gestion des risques de marché Groupe et valide toute modification inhérente au pilotage des risques sur opérations de marché mise en oeuvre au sein des différentes entités du périmètre;
- Le Département Risques de Marché Groupe qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank of Africa en tant que fonction indépendante des FrontOffice du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché et l'arbitrage entre les différentes activités sur opérations de marché ;
- Les Risk Mangements Units des entités du Groupe BMCE Bank of Africa qui assurent un contrôle de premier niveau des activités de marché au sein leur entité et adressent des reporting récurrents au Management des Risques Groupe ;
- L'Audit Interne qui s'assure de la mise en oeuvre du dispositif de gestion des risques de marché ainsi que du respect des procédures en rigueur.

8.7.1.2. Description du Dispositif de Gestion des Risques de Marché

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank of Africa s'articule autour de trois axes principaux:

- Limites ;
- Indicateurs de risques ;
- Exigences en fonds propres ;

8.7.1.2.1. Limites

◗ Limites de Contrepartie sur opérations de marché :

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BMCE Bank of Africa via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

Les transactions de marché font l'objet d'une fixation de limites à priori, selon un schéma délégataire s'appuyant sur le principe de la Troïka.

◗ Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank of Africa et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché. Le set des limites de marché du Groupe BMCE Bank of Africa se décline comme suit :

- Les limites de stop/loss par activité sur différents horizons ;
- Les limites de positions ;
- Les limites de transaction.

Les limites de marché sont définies en VaR. Ainsi, le dispositif de gestion des limites est dynamique prenant en compte les fluctuations des différents facteurs de risque ainsi que les corrélations existantes afin de mieux apprécier la diversification du portefeuille.

◗ Limites réglementaires

En complément des limites mises en place en interne, le Groupe BMCE Bank of Africa s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al- Maghrib telles que :

- Les limites sur les ratios de solvabilité et Tier One ;
- La limite sur la position en devise qui ne doit pas excéder 10% des fonds propres ;
- La limite sur la position de change globale qui ne doit pas excéder 20% des fonds propres.

8.7.1.2.2. Indicateurs de risque

Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BMCE Bank of Africa et se déclinent comme suit :

◗ Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Contrairement aux indicateurs de risques traditionnels, la valeur en risque combine plusieurs facteurs de risque et mesure leur interaction, prenant ainsi en compte la diversification des portefeuilles.

Un calcul quotidien de la Value-at-Risk globale et par classe d'actifs est assuré au niveau du Groupe BMCE Bank of Africa ainsi que son backtesting suivant plusieurs approches.

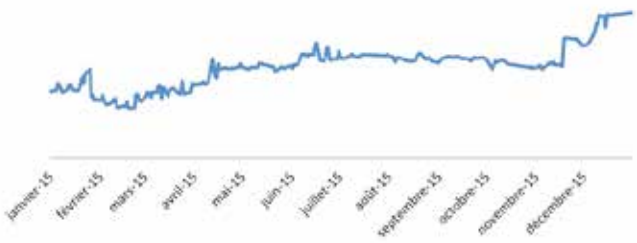

◗ VaR stressée

Le Groupe a mis en place des scénarios pour le calcul de la stressed VaR.

Le choix du Groupe s'est porté sur la période allant du 01-09-2008 au 01-09-2009. En effet pendant cette période nous avons pu assister à des événements créant une volatilité importante sur les marchés financiers.

Ces événements sont :

- La faillite de « Lehman Brothers » qui n'a pas pu faire face à la crise du « Subprime » ;
- Le creusement de déficit budgétaire américain de 1.000 Milliards $ pour soutenir les marchés financiers ;
- La crise grecque et la contagion aux « PIIGS ».

Cependant, les marchés financiers marocains n'ont que très faiblement réagi à ces événements. Il a donc été considéré des scénarios simulés tel que réalisés sur le marché marocain :

- Fluctuation de la place de Casablanca à l'identique de celle des Etats-Unis,
- Fluctuation de la courbe des taux Dirham à l'identique de celle du $us
- Répercussion de la vol Eur/usd sur les cours eur /mad et usd /mad
- Répercussion de la volatilité de la vol Eur/usd sur la vol eur /mad et la vol usd /mad.

◗ Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BMCE Bank of Africa réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scenarii extrêmes. Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille. Les résultats des stress tests du risque de taux d'intérêt et du risque de change du portefeuille de négociation se présentent comme suit :

Au 31 Décembre 2015, les résultats des stress test se présentent comme suit :

Portefeuille Taux

1ère hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 25 bps

Ce scénario ressort, au 30 Décembre 2015, avec un impact de 97.5 MDH sur le P&L.

2ème hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 25 bps

Ce scénario ressort, au 30 Décembre 2015, avec un impact de 194.9 MDH sur le P&L.

Portefeuilles Actions

1ère hypothèse : Dépréciation de 15% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort, au 30 Décembre 2015, avec un impact de 3.1 MDH sur le P&L.

2ème hypothèse : Dépréciation de 25% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort, au 30 Décembre 2015, avec un impact de 5.1 MDH sur le P&L.

Change

1ère hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 10% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort, au 30 Décembre 2015, avec un impact de 3.4 MDH sur le P&L.

2ème hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 15% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort, au 30 Décembre 2015, avec un impact de 5.1 MDH sur le P&L.

Les résultats des stress test menés montrent que le Groupe dispose d'un niveau de fonds propres suffisant pour résister à des scenarii de stress défavorables et pour se conformer aux normes réglementaires même en cas de crise.

8.8. RISQUES OPERATIONNELS

Le risque opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des évènements extérieurs, susceptibles d'impacter le bon déroulement de l'activité.

8.8.1. Politique de gestion des risques opérationnels

8.8.1.1. Objectif de la gestion des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des risques opérationnels a pour ambition de répondre à un triple objectif :

- L'identification, l'analyse et l'évaluation des risques opérationnels ;

- L'évaluation des contrôles internes ;

- Le suivi des risques opérationnels via des indicateurs d'alerte ;

La maîtrise des risques opérationnels via la mise en place d'actions préventives et/ou correctives face aux risques majeurs identifiés.

Le dispositif de gestion des risques est revu et surveillé régulièrement, permettant une amélioration continue du dit dispositif.

8.8.1.2. Classification

Les risques opérationnels peuvent être analysés, classifiés et hiérarchisés selon les principaux axes suivants : les causes, les conséquences (en termes d'impact financier ou autre), le score, la qualification et le niveau de maitrise et qui sont classés par type d'événement bâlois.

8.8.1.1.1. Liens avec les autres types de risque (risque de marché/ risque de crédit)

La gestion des risques opérationnels est potentiellement liée à la gestion des autres risques (marché / crédit), et ce à deux niveaux :

- Au niveau global, la réflexion sur le niveau global d'aversion au risque de la Banque (et à terme sur l'allocation de fonds propres) se doit d'être analysée et suivie « trans-risques » ;

- Au niveau détaillé, certains risques opérationnels peuvent être générateurs de risque de marché / de risque de crédit.

8.8.1.1.2. Organisation de gestion des risques opérationnels

Le cadre permettant la gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank of Africa est structuré autour de trois principes directeurs :

- Définir un dispositif cible en cohérence avec l'organisation Business du Groupe BMCE Bank of Africa et inspiré des meilleures pratiques ;

- Impliquer et responsabiliser les métiers et filiales dans la gestion au quotidien des Risques Opérationnels ;

- Veiller à la séparation des fonctions d'Audit/Contrôle et de Gestion des Risques Opérationnels.

La gestion des Risques Opérationnels Groupe BMCE Bank of Africa implique quatre entités majeures :

- Le Département Risques Opérationnels Groupe en central BMCE Bank ;
- Le Réseau BMCE Bank ;
- Les Directions Métiers BMCE Bank ;
- Les Filiales.

Des interlocuteurs risques opérationnels ont été désignés au niveau des entités précitées. Il s'agit des :

- Correspondants Risques Opérationnels (CRO);
- Coordinateurs Risques Opérationnels (CORO);
- Relais Risques Opérationnels (RRO).

Le périmètre de gestion des risques opérationnels concerne également différentes filiales du Groupe.

8.8.1.1.3. Gouvernance de la gestion des risques opérationnels

La gouvernance des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank of Africa est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

- Le Comité Risques Opérationnels Groupe, qui se tient dans le cadre du Comité des Risques Groupe
- Le Comité de Suivi des Risques Opérationnels Métiers ;
- Le Comité Risques Opérationnels Filiale ;

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques,

- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de type de risques,

- L'état d'avancement des plans d'action préventifs/correctifs définis en vue de couvrir et traiter les risques opérationnels majeurs,

- Le montant de fonds propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

8.8.1.3. Principes méthodologiques fondamentaux

Les objectifs stratégiques prioritaires du Groupe BMCE Bank of Africa au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels sont de deux types :

- Réduction de l'exposition aux risques opérationnels ;

- Optimisation des exigences en fonds propres relatives aux risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques de l'établissement au travers de :

- La Collecte des évènements,

- La Cartographie des risques opérationnels,

- Les Indicateurs clés de risques opérationnels (Key Risk Indicators).

Les données produites font partie intégrante de ces processus de surveillance et de contrôle du profil de risque opérationnel.

L'exposition au risque opérationnel et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la direction de l'unité concernée, à la direction générale et au conseil d'administration. Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité.

Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.

La gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE Bank of Africa est complètement automatisée au travers d'un outil dédié à savoir

MEGA GRC. Ainsi, la collecte des évènements de risques, la cartographie des risques opérationnels et les indicateurs clés de risques sont aujourd'hui gérés au niveau de cet outil qui a été déployé au niveau de la Banque et des filiales marocaines et européennes.

8.8.1.4. Maîtrise et atténuation des risques opérationnels

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurances ;
- Éviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Élaborer des plans de continuité d'activité ;
- Assurer une surveillance étroite du respect des limites de risque ou des seuils assignés.

Le Groupe BMCE Bank of Africa dispose d'un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque explicités au préalable.

Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...`

8.8.2. Plan de continuité de l'activité

Le plan de continuité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques.

Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Une organisation de secours cible est mise sur pied, en même temps que des lieux et des systèmes de backup alternatifs. Un projet spécifique est en cours de réalisation au niveau du groupe avec en priorité des plans de contournement de sinistre.

Les principes stratégiques transverses de la continuité des activités sont les suivants :

- BMCE Bank a la responsabilité sociale de permettre à sa clientèle de disposer des liquidités qu'elle lui a confiées. Le non-respect de cette obligation en temps de crise pourrait avoir un impact sur l'ordre public.

Ce principe prévaut sur tous les autres ;

- BMCE Bank doit garantir ses engagements envers le système de compensation interbancaire sur la place marocaine ;
- BMCE Bank entend respecter en priorité les engagements juridiques et contractuels (relatifs aux domaines Crédits et Engagements) qu'elle a souscrits, avant de prendre d'autres engagements ;
- BMCE Bank entend maintenir sa crédibilité internationale et garantir en priorité ses engagements vis-à-vis des correspondants étrangers ;
- Les clients du Groupe BMCE Bank of Africa sont prioritaires par rapport aux autres bénéficiaires de ses services ;
- Les services sont pris en compte dans leur réalisation « Front to Back » (par exemple, de l'agence jusqu'à la comptabilisation).

8.8.3. Evaluation de l'adéquation des fonds propres

Le Groupe BMCE Bank of Africa a opté pour l'approche standard telle que présentée dans les circulaires de Bank Al-Maghrib, exigeant le respect du ratio des fonds propres de base de 9% et celui global de solvabilité de 12%, aussi bien sur base sociale que consolidée.

Ces seuils calculés pour le Groupe BMCE Bank of Africa respectent les prérogatives réglementaires établies par Bank Al-Maghrib.

Groupe BMCE Bank : Ratios de capitalisation sous Bâle III	
	Montants (en millions DHS)
Fonds Propres de base	19 765
Total des Fonds Propres admissibles	25 701
Total des actifs pondérés	208 872
Ratio de fonds propres de base	9,5%
Coefficient de solvabilité	12,3%